

Groupe Participatie

Groupe de réflexion, d'échange, de proposition et d'appui
pour la participation citoyenne

Groep voor reflectie, uitwisseling, ideeën en steun
aan bewonersparticipatie

Consultations Citoyennes dans des grandes villes belges

**Étude de faisabilité et préparation
pour la mise en place de processus participatifs
en milieu urbain**

Rapport final
présenté par le Groupe Participatie au
Service Public de Programmation
Intégration Sociale
Cellule Politique des Grandes Villes



Septembre 2003

Ce travail a été possible grâce :

- à l'implication et à la collaboration des personnes, groupes d'habitants, comités, associations, écoles, services communaux, échevinats, conseillers communaux et collègues des villes et communes d'Anderlecht, Antwerpen, Charleroi, Gent, Mons et Schaerbeek ;
- au soutien du Ministre fédéral chargé de la Politique des Grandes Villes et de son cabinet ;
- au suivi et à l'intérêt de la cellule Politique des Grandes Villes, au sein de l'administration des Affaires Sociales, de la Santé Publique et de l'Environnement ;
- aux échanges avec l'équipe URBA et le réseau HaCER.

Membres du Groupe Participatie

Bond Beter Leefmilieu, Brusselse Raad voor het Leefmilieu, CNCD Opération 11.11.11, Frères des Hommes, Habitat et Participation, Mensenbroeders, Periferia, RISO Brussel, Vlaams Overleg Duurzame Ontwikkeling, Verdier Magali

Equipe responsable de l'étude-action

Bond Beter Leefmilieu - BBL
Brusselse Raad voor het Leefmilieu - BRAL
Habitat et Participation
Periferia
RISO Brussel

Coordination de l'étude-action

Periferia

Responsables des démarches dans les villes et communes

Région flamande : Bond Beter Leefmilieu

Région wallonne : Habitat et Participation

Région bruxelloise : Periferia, avec l'appui des équipes du RISO Brussel d'Anderlecht et de Schaerbeek

Rédaction du rapport

Patrick Bodart et Liv Geeraert (Periferia)

Avec la collaboration de :
Patrick Sénéart (Habitat et Participation),
Alain Storme (RISO Brussel),
Piet Van Meerbeek (BRAL)
Dirk Van Regenmortel (BBL)

SOMMAIRE

Liste des abréviations

Introduction

1. Présentation de la démarche	7
- Origine de la démarche	
- L'idée des consultations citoyennes	
- Objectifs, étapes et méthodes des consultations citoyennes	
- Dynamique du Groupe Participatie	
- Des synergies entre trois études	
2. La démarche des consultations citoyennes	14
▪ Sélection des six villes et communes	
▪ Données de base des villes et communes	
▪ La démarche à Anderlecht	
▪ La démarche à Antwerpen	
▪ La démarche à Charleroi	
▪ La démarche à Gent	
▪ La démarche à Mons	
▪ La démarche à Schaerbeek	
▪ Activités d'échanges	
3. Analyse croisée des consultations citoyennes	48
▪ Introduction	
▪ Définition de l'objet des consultations citoyennes	
▪ Acteurs impliqués dans la consultation	
▪ Origine des consultations citoyennes	
▪ Objets et échelles de territoire des consultations citoyennes	
▪ Étapes des consultations citoyennes	
▪ Résultats et perspectives des consultations	
▪ Degrés de participation dans les consultations citoyennes	
▪ Rôles du Groupe Participatie	
4. Conclusions et perspectives	73
▪ Synthèse des évaluations des acteurs des villes et communes	
▪ Conclusions du Groupe Participatie	
▪ Questions ouvertes et prospectives	
▪ Propositions pour l'avenir	

ANNEXES

A.1 Présentation des membres du Groupe Participatie

A.2 Présentation originale du projet, adressé au Ministre Charles Picqué en mars 2002

A.3 Documents sur Anderlecht

- Composition du Collège des Bourgmestre et Echevins
- Convention entre la commune d'Anderlecht et l'aisbl Periferia
- Comptes-rendus du groupe de réflexion
- Brochure diffusée pour l'élargissement de la consultation citoyenne
- Note préparée par le groupe de réflexion pour la présentation au Collège des Bourgmestre et Echevins

A.4 Documents sur Antwerpen

- Composition du Collège des Bourgmestre et Echevins
- Résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins pour la collaboration avec le Groupe Participatie
- Propositions de projets de la première table ronde
- Le projet « Stadsgesprek »
- Appel aux architectes de la ville
- Plan d'action pour le « Stadsgesprek »

A.5 Documents sur Charleroi

- Composition du Collège des Bourgmestre et Echevins
- Document « Appui préparatoire à la création d'un espace de dynamisation de la participation des habitants de la Porte Ouest »

A.6 Documents sur Gent

- Composition du Collège des Bourgmestre et Echevins
- Propositions de projets de la première table ronde
- Décision du Conseil Communal sur « le Gebiedsgerichte werking »

A.7 Documents sur Mons

- Composition du Collège des Bourgmestre et Echevins
- Engagement collectif
- Exemple d'un note de travail, élaboré par le Groupe Participatie pour le chargé de mission du budget participatif
- Document : « Les enjeux pour le budget participatif »

A.8 Documents sur Schaerbeek

- Composition du Collège des Bourgmestre et Echevins
- Engagement collectif
- Comptes-rendus des consultations citoyennes

A.9 Evaluation des consultations citoyennes par les acteurs des villes et communes

- Questionnaire d'évaluation

LISTE DES ABREVIATIONS

BBL	Bond Beter Leefmilieu
BRAL	Brusselse Raad voor het Leefmilieu
CC	Consultation Citoyenne
CCP	Conseil Consultatif de la Prévention (Schaerbeek)
DSD	La Cellule du Développement Stratégique et Durable (Schaerbeek)
ING	Intercultureel Netwerk Gent (Gent)
MdP	Maison de la Participation (Anderlecht)
PGV	Programme des Grandes Villes
RISO	Regionaal Instituut voor Samenlevingsopbouw
SIF	Sociaal Impuls Fonds (Gent)
SPF-PGV	Service Public Fédéral chargé de la Politique des Grandes Villes au sein des Affaires Sociales, de la Santé Publique et de l'Environnement

INTRODUCTION

Ce rapport final présente la démarche et une analyse de l'«Étude de faisabilité et préparation pour la mise en place de processus participatifs en milieu urbain» qui a reçu en août 2002 le soutien du Service Public Fédéral chargé de la Politique des Grandes Villes. En novembre 2002, le Groupe Participatie avait présenté un rapport intermédiaire qui faisait état des premières étapes de l'étude.

L'étude a été menée par le Groupe Participatie, composé de différentes organisations (voir annexe 1), toutes impliquées sur l'accompagnement et/ou la mise en place de processus impliquant des acteurs publics et sociaux dans la gestion du développement local. Dans le cadre de cette étude, le Groupe Participatie est représenté par l'association Periferia.

Le présent rapport est basé sur les activités menées au cours des dix mois de l'étude (d'août 2002 à juin 2003).

Le premier chapitre présente la démarche, telle qu'elle a été pensée au départ et en fonction de la réflexion initiale du Groupe Participatie.

Dans le deuxième chapitre, après une explication du choix des six villes et communes et de quelques données sur chacune d'entre elles, nous décrivons la démarche qui a été menée pour chaque consultation citoyenne. Ces textes de présentation ont été envoyés dans les six villes et communes pour approbation et corrections. Les textes de ce rapport ont donc été révisés par des acteurs locaux de chaque consultation, mis à part Gent et Charleroi d'où nous n'avons pas reçu de retour.

Le deuxième chapitre se termine par une présentation d'activités d'échanges organisées en complément des consultations citoyennes.

Sur la base des processus dans les villes et communes, le troisième chapitre propose une analyse croisée entre les 6 démarches à partir de différents aspects : comment est née l'initiative, qui a participé à la consultation, sur quel objet elle a porté, quelles en ont été les différentes étapes, les résultats et perspectives. Ensuite, nous introduisons une analyse du degré de participation observé dans les consultations citoyennes et des apports du Groupe Participatie dans chaque ville et commune. Cette analyse croisée a été menée par le Groupe Participatie de manière autonome, sans passer par une révision des villes et communes ; seuls les cadres relatifs à chaque point d'analyse ont été soumis aux villes et communes pour approbation des données qui y sont inscrites.

Le quatrième et dernier chapitre présente une synthèse des évaluations fournies par les acteurs des villes et communes, les conclusions du Groupe Participatie et quelques questions prospectives. Il se termine avec des perspectives destinées à Madame la Ministre chargée de la Politique des Grandes Villes et à la cellule de l'administration qui a accompagné la démarche depuis son initiative.

CHAPITRE 1

Présentation de la démarche

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Depuis quelques années, la participation des habitants est apparue comme un thème important, souvent débattue et mise en œuvre sous des formes très diverses dans les programmes de réhabilitation urbaine. Des initiatives variées et originales voient le jour çà et là avec une perspective de citoyenneté et de démocratie.

Différentes rencontres citoyennes en Belgique, en Europe, à l'échelle mondiale ont également facilité la diffusion d'expériences. La conférence européenne « Participation citoyenne et politique urbaine » organisée à Bruxelles en octobre 2001 dans le cadre de la présidence belge de l'Union Européenne est un exemple important dans ce sens.

Progressivement, le croisement d'expériences permet la constitution d'un large référentiel de pratiques qui reconnaissent le rôle central des habitants dans les processus d'amélioration des quartiers et des villes et la nécessité de favoriser la confiance entre décideurs politiques, habitants et techniciens pour permettre des démarches de co-gestion et co-production.

C'est dans ce contexte général qu'est née l'initiative de la démarche présentée dans ce rapport.

Une initiative inspirée du Sud

À la fin de l'année 2000, quelques personnes ayant été en contact avec des expériences de budget participatif ont voulu entamer des échanges autour de cette thématique. Très vite, au-delà de l'effet un peu médiatisé du budget participatif de Porto Alegre, ces personnes ont souhaité penser la participation dans le contexte belge, notamment à la lueur de ces expériences latino-américaines. C'est ainsi que s'est constitué le Groupe Participatie avec l'objectif de contribuer en Belgique au renforcement et à l'émergence de processus inscrits dans la même dynamique.

Du budget participatif à la participation en Belgique

Si la pratique du budget participatif est devenue progressivement une réalité qui marque la gestion locale de plusieurs villes d'Amérique Latine¹, il ne semblait pas facile de penser à un transfert dans un contexte comme la Belgique. La dynamique participative, la mobilisation et l'implication des organisations de base, les réalités et modes de gestion budgétaires ne permettent pas d'envisager une transposition immédiate. Néanmoins, au-delà de la question du budget, c'est avant tout la gestion participative du développement local que pose la pratique du budget participatif.

C'est donc assez naturellement que le Groupe Participatie, sans toutefois laisser de côté les expériences latino-américaines, s'est engagé dans une réflexion et une volonté d'agir sur les processus de participation à l'échelle locale en Belgique.

¹ A l'heure actuelle, on dénombre environ deux cents villes d'une quinzaine de pays d'Amérique Latine qui ont mis en place des expériences très variées de budget participatif (source : Yves Cabannes, PGU-ALC, Quito, 2002).

Expérimenter d'abord

Étranger à toute volonté de développer une approche théorique, le Groupe Participatie a souhaité s'impliquer d'abord sur des démarches - nouvelles ou existantes - dans différentes villes belges. L'idée est de commencer par montrer les potentiels et limites d'expériences participatives de terrain pour ensuite pouvoir en tirer quelques enseignements.

Il ne s'agit donc pas d'une démarche scientifique qui poserait un cadre théorique initial pour ensuite définir les conditions optimales de mise en œuvre d'une démarche de participation. Nous avons opté pour l'expérimentation, la construction collective à partir de la réalité des groupes et acteurs en présence.

L'appui du Service Public Fédéral chargé de la Politique des Grandes Villes

Au cours du parcours exploratoire qui a caractérisé la démarche du Groupe Participatie, la rencontre de représentants du Service Public Fédéral chargé de la Politique des Grandes Villes au sein des Affaires Sociales, de la Santé Publique et de l'Environnement a été déterminant pour donner corps à notre proposition de travail. C'est grâce à cet appui qu'aujourd'hui, le Groupe Participatie peut contribuer dans des villes des trois régions à la mise en place de démarches qui facilitent l'élaboration de processus participatifs liés au développement local de la ville.

LES CONSULTATIONS CITOYENNES

Si nous parlons de consultations citoyennes, c'est pour souligner le caractère exploratoire de la démarche. En effet, il s'agit bien de réunir différents acteurs locaux autour de l'idée de construire « quelque chose » ensemble, sans toutefois connaître a priori le type d'espace qui va être imaginé, le genre de projet qui pourrait être mis en place, etc. De ce fait, les consultations citoyennes doivent s'adapter aux réalités et moments spécifiques de chaque contexte, même si elles suivent généralement des étapes similaires (voir la présentation méthodologique ci-dessous).

En Belgique, le terme "consultation" (²) est souvent utilisé dans des démarches publiques qui associent la population à un moment précis pour les consulter sur une idée ou un projet. Il faut différencier les consultations citoyennes dans la mesure où elles impliquent un débat public où chaque acteur intervient avec son point de vue, sa position, son expérience pour concevoir avec les autres participants une réponse à une situation spécifique. Dans ce sens, il ne s'agit pas d'une consultation de la population pour connaître son avis sur un projet, par exemple d'aménagement de terrain de sport, mais d'organiser une rencontre de citoyens (et donc pas seulement d'habitants) pour penser collectivement à des solutions ou mécanismes à mettre en place pour améliorer la vie locale.

Quelques références similaires de ce que nous appelons "consultations citoyennes" existent dans d'autres pays et continents. Ainsi, le Programme de Gestion Urbaine pour l'Amérique Latine et les Caraïbes³ parle de "consultations urbaines" (*urban consults*) comme des « *processus conçus pour améliorer la forme de gouverner les villes ... Les Consultations Urbaines facilitent et renforcent le dialogue entre l'administration de la ville et les secteurs intéressés de la communauté pour le traitement et la résolution d'un problème.* »⁴.

Sans vouloir reproduire les consultations urbaines existant dans d'autres contextes, les consultations citoyennes développées dans des grandes villes belges s'inscrivent dans la même dynamique, considérant que la co-production de projets et de plans d'actions peut améliorer la gestion du développement local dans nos cités.

Objectifs, étapes et méthode des consultations citoyennes

Les objectifs spécifiques de la démarche sont :

- faciliter l'émergence de propositions partagées entre tous les acteurs locaux pour la mise en œuvre ou le renforcement de démarches participatives ;
- analyser la faisabilité et préparer de nouvelles formes de participation en milieu urbain ;
- diffuser et échanger des expériences et idées de démarches participatives pour la gestion et le développement à l'échelle communale.

² Le terme consultation est défini comme "l'action de consulter, de prendre l'avis de quelqu'un" (Le Petit Larousse Illustré, 1992).

³ Le Programme de Gestion Urbaine est un programme de l'agence Habitat des Nations Unies. Il dispose d'une coordination dans chacun des continents.

⁴ in Consultas Urbanas - Hacia una gestión urbana participativa en ciudades latinoamericanas y del Caribe, Programa de Gestión Urbana, Coordinación Regional para América Latina y el Caribe, PNUD-Habitat.

Les consultations citoyennes ont été programmées sur une période de quelques mois (août 2002 - juin 2003) et cherchent à engager un processus qui peut être poursuivi et diffusé plus largement dans chaque ville en fonction de l'appropriation de la démarche par les acteurs locaux.

Le schéma d'intervention est organisé en 4 étapes principales, que chaque ville/commune parcourt à son propre rythme :

- une phase d'**identification du contexte et des acteurs**
 - collecte d'informations sur les grandes villes (étape réalisée préalablement par les membres du Groupe Participatie)
 - sélection des villes
 - contacts avec les acteurs locaux (publics, associations, professionnels, habitants)
 - éléments de diagnostic (expériences de participation, caractéristiques du territoire)
 - repérage des thèmes d'intérêt

Cette première étape consiste à vérifier la disposition des différents acteurs locaux et à établir un panorama de la situation locale.

- une phase de **conception partagée** entre les différents acteurs
 - choix d'un thème prioritaire d'intérêt collectif (selon les contextes, le thème qui constitue l'objet de la consultation citoyenne peut être initialement proposé par un acteur spécifique ou faire l'objet d'un débat et d'un choix consensuel lors de la première rencontre multi-acteurs)
 - rencontres multi-acteurs pour choisir le thème d'intérêt collectif (s'il n'a pas été défini antérieurement) et définir collectivement la démarche à approfondir et le type de mise en œuvre ; ces rencontres peuvent prendre la forme de tables-rondes, ateliers de production, ...

Ce second temps de la consultation citoyenne constitue le temps fort de la démarche par la mise en contact des différents acteurs locaux et la production collective du processus à mettre en œuvre pour répondre à une situation initiale. La présentation d'expériences développées dans d'autres contextes pourra apporter des idées et aider à penser une mise en œuvre adaptée au contexte local.

- une phase de **restitution**
 - synthèse de la démarche
 - présentation publique des résultats sous forme de diffusion d'un document, d'une séance publique, d'une exposition, ...

Cette étape permet de présenter le travail réalisé à un public plus large de la ville/commune.

- une phase sur les **perspectives**
 - identifier collectivement l'intérêt et la volonté de poursuivre la dynamique des consultations citoyennes
 - envisager les suites des consultations citoyennes et leur mise en œuvre (appui politique et financier local, fédéral, ...)

Cette dernière étape sert à mesurer les souhaits et possibilités de poursuite du travail initié et constitue donc un des facteurs de succès de la démarche proposée.

Comme nous l'avons évoqué au début de ce chapitre, il s'agit d'un schéma méthodologique dont les étapes et produits devront être à tout moment adaptés aux contextes, acteurs et thèmes locaux.

DYNAMIQUE DU GROUPE PARTICIPATIE

Une dimension importante de la démarche proposée est la rencontre, l'échange et la complémentarité existant au sein du Groupe Participatie. Parmi ses membres présentés à l'annexe 1, un groupe de travail spécifique s'est mis en place pour coordonner les consultations citoyennes dans les 6 grandes villes belges :

- Periferia assure la coordination de cette étude spécifique et représente le Groupe Participatie ;
- le travail de suivi d'ensemble dans les régions est assuré par :
 - Bond Beter Leefmilieu en région flamande ;
 - Habitat et Participation en région wallonne ;
 - Periferia en région bruxelloise, avec l'appui des équipes du RISO-Brussel d'Anderlecht et de Schaerbeek ;
- le BRAL et le RISO-Brussel participent à toutes les étapes des consultations citoyennes et interviennent ponctuellement dans certaines d'entre elles (animation de tables-rondes, etc.) ;
- les autres membres du Groupe Participatie apportent des collaborations spécifiques (informations sur d'autres expériences de participation, accompagnement de la réflexion d'ensemble, ...).

Pour le déroulement de cette étude, nous avons choisi de créer une dynamique spécifique au sein du Groupe Participatie :

- d'une part, des inter-relations permanentes entre les processus engagés dans chaque ville : par des réunions de coordinations fréquentes du groupe de travail, par des interventions d'une équipe dans d'autres contextes (par exemple, le BRAL a animé une table-ronde à Antwerpen pour faciliter le débat local, ...) ;
- d'autre part, un espace d'accumulation et de suivi collectif de l'ensemble de la démarche ; au-delà de cette étude spécifique, le Groupe Participatie souhaite poursuivre la démarche des consultations citoyennes et l'appui à des démarches de participation (et notamment de budget participatif) en Belgique.

Le dernier chapitre consacré aux conclusions présente l'évolution de la réflexion et les perspectives que le Groupe Participatie envisage pour l'avenir.

DES SYNERGIES ENTRE TROIS ETUDES

En plus de la présente étude menée par le Groupe Participatie, le Service Public Fédéral chargé de la Politique des Grandes Villes a encore soutenu deux autres projets.

Le Service Public Fédéral a sollicité une recherche universitaire décrivant le champ institutionnel et législatif de la participation dans les états membres de l'Union Européenne. Cette étude est menée par URBA (groupe de recherche de l'Université Catholique de Louvain). L'autre démarche est menée par le réseau européen HaCER (Habitants Citoyens d'Europe en Réseau) qui identifie des bonnes pratiques en matière de participation dans les états membres.

C'est aussi HaCER qui a coordonné l'organisation du Forum International du 14 mars 2003 « Participation Citoyenne dans les Politiques Urbaines au sein des pays de l'Union Européenne », qui était l'édition suivante de la conférence européenne « Participation citoyenne et politique urbaine » organisée à Bruxelles en octobre 2001 dans le cadre de la présidence belge de l'Union Européenne.

Ce Forum a réuni tous les acteurs qui participent aux trois démarches et les groupes associés aux trois études financées par le Service Public Fédéral. La rencontre entre ces trois démarches était une première occasion pour les communes belges engagées dans une consultation citoyenne de présenter leur démarche et de la croiser avec d'autres expériences en Europe.

Une deuxième rencontre croisée, organisée plus spécifiquement par URBA et le Groupe Participatie, a eu lieu les 3 et 4 juillet 2003. Le principe, même s'il ne faisait pas partie du projet en cours, était d'organiser un croisement des différentes démarches expérimentées en Belgique et ailleurs et d'entamer une discussion collective sur « la participation citoyenne et les politiques urbaines » par deux journées d'ateliers prospectives.

Une présentation de ces deux activités d'échange se trouve à la fin du chapitre 2.

CHAPITRE 2

La démarche des consultations citoyennes

SELECTION DES SIX VILLES ET COMMUNES

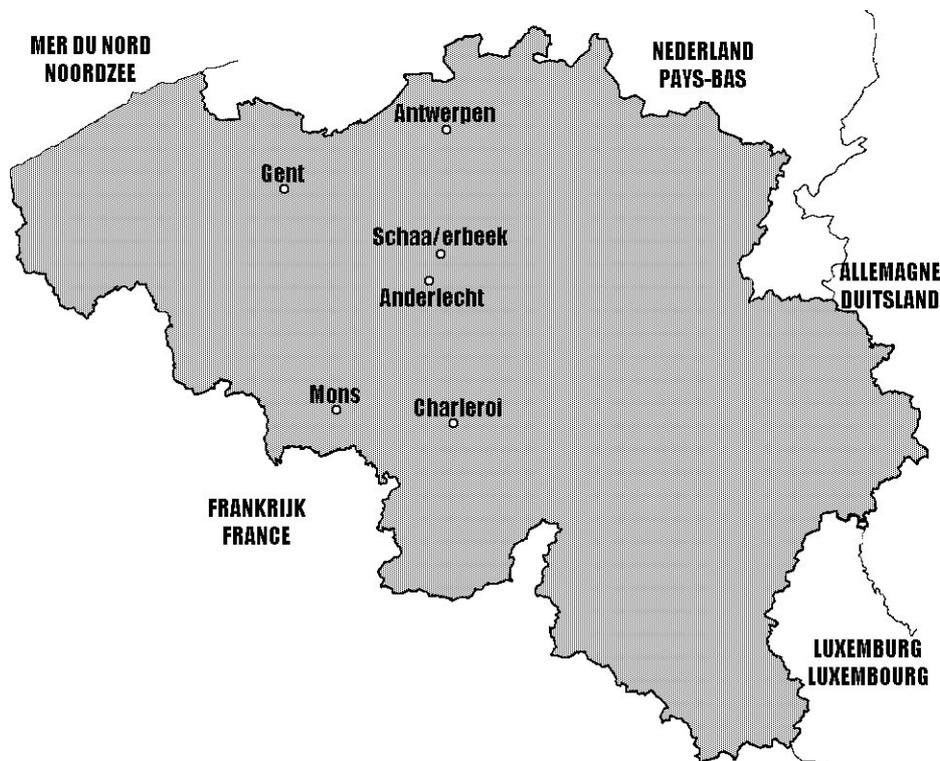
Cette étape a été réalisée par le Groupe Participatie et la cellule Politique des Grandes Villes du Service Public Fédéral.

Parmi les 15 grandes villes belges⁵, six ont été choisies pour participer à cette première expérience de consultations citoyennes :

- en région bruxelloise : Schaerbeek, Anderlecht ;
- en région flamande : Antwerpen, Gent ;
- en région wallonne : Mons, Charleroi.

Les critères qui ont guidé ce choix sont :

- l'appartenance à la liste des grandes villes du service public fédéral,
- l'existence de quartiers avec une population défavorisée,
- l'existence de groupes de base sur le terrain communal ayant une ouverture sur la question de la participation et une volonté de travail conjoint avec les pouvoirs locaux,
- la disposition des élus et de l'administration à travailler la question de la participation.



⁵ Dans le cadre de la politique fédérale belge, les 15 grandes villes sont :

- Antwerpen, Gent et Oostende en région flamande,
- Charleroi, La Louvière, Liège, Mons et Seraing en région wallonne,
- Anderlecht, Bruxelles, Forest, Molenbeek, Saint Gilles, Saint Josse et Schaerbeek en région bruxelloise.

DONNEES DE BASE DES VILLES ET COMMUNES

	Anderlecht	Antwerpen	Charleroi	Gent	Mons	Schaerbeek
Population⁶						
▪ au 01/01/2001	88 822	445 570	200 233	224 685	91 123	106 641
▪ au 01/01/2002	90 134	448 709	200 578	226 220	90 955	107 736
▪ taux de croissance (de 2001 à 2002)	1,48%	0,79%	0,18%	0,69%	-0,19%	1,03%
▪ taux de population étrangère (2002)						
- % étrangers/pop.	24,04%	11,23%	14,97%	6,51%	14,33%	29,77%
- nombre total	21 695	50 379	29 246	14 711	13 047	32 088
▪ nombre de naturalisation	2 144	10 109	2 011	2 711	418	4 001
▪ nombre d'émigrés	6 124	15 452	8 602	8 538	5 218	8 522
▪ nombre d'immigrés	7 104	18 304	8 528	10 097	5 361	8 115
Superficie (en km²)⁷	18	205	102	156	147	8
Densité de population⁸ (habitants/km ²)	5 080	2 194	1 965	1 448	620	13 251
Répartition par âge (au 01.01.2002) ⁹ :						
▪ de 0 à 19 ans	22 258	97 744	47 257	47 375	21 448	28 546
▪ de 20 à 39 ans	26 430	1 24 880	55 576	68 800	25 946	37 442
▪ de 40 à 64 ans	25 260	136 087	62 267	68 387	28 548	28 233
▪ 65 ans et plus	16 186	89 998	35 478	41 658	15 013	13 515
Revenus et contributions¹⁰						
▪ revenu moyen par déclaration	20 733	21 497	19 150	22 553	21 672	20 389
Chômage¹¹						
▪ nombre absolu	8 417	27 264	21 499	13 863	8 823	11 882

⁶ « Bevolking en huishoudens : totale en Belgische bevolking op 01.01.2001 », Nationaal Instituut voor de Statistiek, Ministerie van Economische Zaken. / « Population et ménages : population totale et belge au 01.01.2001 », Institut National de Statistique, Ministère des Affaires Economiques.

⁷ Idem.

⁸ Idem.

⁹ Idem.

¹⁰ « Levensstandaard : fiscale statistiek van de inkomens. Aanslagjaar 2001-inkomens van 2000. Verdeling per geografische eenheid en per inkomensklasse. », Nationaal Instituut voor de Statistiek, Ministerie van Economische Zaken. / « Niveau de vie : statistique fiscale des revenus. Exercice 2001-revenus de 2000. Distribution géographique et par classe de revenu », Institut National de Statistique, Ministère des Affaires Economiques.

¹¹ « Geografische spreiding van de werkloosheid : verdeling per gemeente, arrondissement en provincie. Trimestriël : situatie op 31 december 2002 », Rijksdienst Voor Arbeidsvoorziening. / « Structure géographique du chômage : répartition par commune, arrondissement et province. Trimestriël : situation au 31 décembre 2002 », Office National de l'Emploi.

Point de départ de la consultation citoyenne

A Anderlecht la conception de la démarche a été pensée dès le début en collaboration avec l'échevinat de la participation. Ce dernier voulait développer une dynamique sur la Maison de la Participation inscrite dans le programme de la majorité communale et qu'ils avaient planifié de mettre en œuvre dès 2004. Le bâtiment avait déjà été acheté grâce à un subside de la Politique des Grandes Villes.

Au départ, cette Maison de la Participation devait répondre aux demandes des habitants pour améliorer l'information et la communication entre la commune et la population. Cette préoccupation est d'ailleurs apparue très clairement lors des premiers contacts informels avec différents acteurs locaux (comités d'habitants, associations et commerçants). La consultation citoyenne a donc rencontré un intérêt local immédiat et a permis de travailler sur la définition de ce que pourrait être et comment pourrait fonctionner la Maison de la Participation.

Les objectifs de la démarche sont doubles :

- à court terme : définir le contenu et le fonctionnement de la Maison de la Participation avec l'ensemble des acteurs locaux
- à long terme : générer une large dynamique de participation avec les habitants et les associations dans la commune

La démarche de la consultation citoyenne en collaboration avec le Groupe Participatie a été approuvée par le Conseil Communal d'Anderlecht lors de la séance du 19 décembre 2002 (voir convention à l'annexe 3).

A côté de cette définition des objectifs, la démarche a commencé avec un travail d'identification des acteurs potentiellement intéressés et de mise en lien avec d'autres démarches de participation dans la commune. La consultation a ainsi été présentée par Periferia à différents groupes : Concertation Communale, plate-forme sur la mobilité, RISO Kuregem, ...

Lors de ces premiers contacts, les comités d'habitants ont souvent exprimé leur souhait de s'organiser sous la forme d'une sorte de plate-forme. Par exemple, quand on parle de la mobilité, ils estiment important de s'organiser pour avoir un meilleur niveau de concertation entre eux et se communiquer ensemble avec la commune pour construire un plan de mobilité où tout le monde puisse s'y retrouver. La Maison de la Participation pourrait être pour les comités l'instrument par excellence pour créer un réseau entre eux, mais aussi avec les autres Anderlechtois, les associations, ...

Développement de la consultation citoyenne

Une fois la démarche de la consultation citoyenne approuvée, Periferia et le cabinet de l'échevinat de la participation ont construit la méthode de travail. La démarche étant limitée dans le temps (contribution du Groupe Participatie jusque juin 2003), les organisateurs ont opté pour la constitution d'un groupe de réflexion avec les forces vives de la commune pour travailler sur la Maison de la Participation.

La première rencontre de ce groupe de réflexion a eu lieu en mars 2003. De nombreux acteurs locaux étaient invités à ce premier moment de construction collective : les

écoles (francophones et néerlandophones), les associations, les comités d'habitants, les comités de commerçants, des groupes d'habitants, des services communaux (conseil communal des enfants, town city management, service de la jeunesse, ...), soit plus de 150 invitations lancées par l'échevinat de la participation et co-signées par l'échevin et le secrétaire communal.



Une réunion du groupe de réflexion

Participants à la consultation citoyenne à Anderlecht

Dans le cadre du groupe de réflexion :

- associations :
A.P.O.M.A (Association des Parents d'Origine Marocaine)., Avicenne, Boutique Culturelle, La Trame, Chiro Wacko, Institut de la vie, Manguier en Fleurs asbl, RISO Brussel-Peterbos
- commune d'Anderlecht:
Antenne Scolaire (Service Prévention), Observatoire local de la pauvreté (CPAS), Chef de cabinet de l'échevin de Participation, Conseil Communal des Enfants(Service Prévention et Service et Service Education), Conseillère Communale/ Animatrice du Groupe d'initiatives Nord Sud, Conseillère Multiculturelle Zone de Police Midi, Coordinateur des éducateurs et des animateurs de rue (Service Prévention), Coordinateur du Programme des Grandes Villes, CPAS-OCMW Anderlecht, Dienst Middenstand, Echevin de la participation, Jeugdendienst Anderlecht, Médiateurs sociaux (Service Prévention), Mission locale d'Anderlecht, Pedagogisch adviseur gemeente Anderlecht, Service Education, Service Classes Moyennes, Service Information-Participation, Town Center Management
- écoles :
Basisscholen Scheut-Kuregem, Basisschool De Ladder, Basisschool De Vijvers/De Asters, CEFA Anderlecht, Kleuterschool Veeweyde/Park/Doremi, Lagere School Veeweyde/Het Rad/Goede Lucht
- groupes d'habitants :
Association des copropriétaires Borsalino, Association des copropriétaires Le Canotier, Blijdschapscomité - Comité de la Gaîté, Buurtcomité-quartier Aumale, Comité Bara, Comité de parents Plaine des Loisirs, Comité de quartier Jacques Brel, Comité de quartier "La Roue 60", Comité de quartier Les Etangs - De Vijvers, Comité des Arbres Cureghem - Bomencomité Kuregem, Comité du Bout du Monde (Goujons), Comité La Roue, Comité Park Astrid, Comité Vogelzang, Comité ZPM4, Quartiers verts
- 2 habitants

D'autres groupes et personnes ont été contactés lors de la phase préalable (septembre-octobre 2002) et à l'occasion de la journée Portes Ouvertes du 14 juin.

Le groupe s'est réuni à un rythme de deux fois par mois. Les réunions, animées par Periferia, ont toujours été ouvertes à tous et chacun y venait en fonction de ses possibilités. Chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu diffusé à toutes les entités invitées, ainsi qu'au sein de l'administration communale (soit plus de 200 exemplaires en français et/ou néerlandais).

Dans un premier temps (mars et avril 2003), le groupe a entamé une réflexion sur la signification d'une participation, sur des démarches et dispositifs existants, pour ensuite proposer des axes de travail pour la Maison de la Participation. Parmi ceux-ci, on trouvait la formation, l'information, la communication, les actions collectives (voir les comptes-rendus des différentes réunions à l'annexe 3).

En mai et juin 2003, le groupe de réflexion a souhaité élargir la consultation à la population pour collecter des avis et des nouvelles propositions pour la Maison de la Participation. Une brochure présentant les propositions initiales du groupe de réflexion a été largement reproduite et diffusée par les participants du groupe de réflexion à leurs membres. Par ailleurs, le groupe a organisé la journée « Portes Ouvertes de la future Maison de la Participation » le samedi 14 juin au cours de laquelle de nombreux Anderlechtois ont pris connaissance du projet et ont exprimé leurs opinions et suggestions par rapport à la Maison de la Participation.

Restitution de la démarche

Dans la démarche à Anderlecht, il y a eu deux moments forts de restitution. D'une part, la journée Portes Ouvertes qui, outre son objectif de collecter de nouvelles idées et opinions, constituait aussi une manière de rendre publique la proposition du groupe de réflexion.



La table-ronde des groupes et comités d'habitants lors de la journée Portes Ouvertes

D'autre part, la présentation au Collège des Bourgmestres et Echevins : sur la base des propositions initiales, des commentaires et idées collectées, le groupe de réflexion a structuré une note (voir annexe 3) pour le Collège qui a officiellement été approuvée le 7 juillet.

Résultats

A ce stade, les éléments présentés au Collège constituent une base de programme (voir encadré ci-dessous et le document complet en annexe 3) qui servira à la définition des activités de la Maison de la Participation. Il s'agit sans doute d'une première expérience où les groupes d'habitants et associations auront été associés de cette manière à la définition d'un axe de la politique communale.

L'ensemble des acteurs ayant participé au groupe de réflexion soulignent d'ailleurs l'importance et le caractère inédit de la démarche de consultation qui permet de définir collectivement le projet de Maison de la Participation, dès sa conception.

Axes de travail pour la Maison de la Participation

« La mise en place d'une Maison de la Participation doit permettre une dynamique nouvelle, tenant compte de tout ce qui existe déjà et avec le souci de ne pas doubler des dispositifs ou espaces existants. C'est dans cet objectif que la consultation citoyenne a permis d'identifier trois enjeux principaux auxquels devra répondre la Maison de la Participation. Le premier concerne le développement local dans son ensemble, le second est plus axé sur la relation citoyen / pouvoirs publics, le troisième se concentre sur les conditions de la participation en général. »

Encourager l'élaboration d'actions collectives :

- organiser et donner l'accès à l'information spécialisée
- se former
- se rencontrer et se connaître
- valoriser des initiatives d'habitants
- travailler ensemble
- appui aux groupes (comités, associations, ...)

Construire des passerelles entre les citoyens et la Commune

- aider à comprendre l'organisation administrative
- diffuser l'information
- débattre

Garantir les conditions de la participation

- s'ouvrir à tout le monde
- donner envie d'échanger et de se rencontrer
- garantir l'information administrative

Identification des perspectives

Même si l'appui de Periferia/Groupe Participatif soutenu par le Programme Fédéral des Grandes Villes se termine, tous souhaitent poursuivre, avec l'accord et le soutien du Collège, ce travail collectif, considérant qu'il est déterminant pour insuffler la dynamique poursuivie par la Maison de la Participation.

A court terme, il semble important de prolonger la consultation jusqu'à l'ouverture officielle de la maison (prévue pour le dernier trimestre 2004), notamment en mettant déjà en œuvre l'un ou l'autre axe proposé (par exemple, un travail régulier avec les comités et groupes d'habitants) et en approfondissant des propositions sur des aspects encore en débat de la Maison de la Participation (comme par exemple son mode de fonctionnement).

De manière générale, c'est l'inscription dans la durée et la régularité du débat qui apparaissent comme des clés de succès de la dynamique participative.

Enfin, le groupe de réflexion a le souci permanent d'associer d'avantage d'acteurs locaux à la réflexion. D'autant que, comme il s'agit d'un processus innovant, assez ouvert, il est parfois difficile à comprendre. Dans ce sens, la participation des associations, des groupes de jeunes et des services de l'administration communale fera l'objet d'une attention particulière dès la rentrée.

Cadre résumé des moments forts de la consultation citoyenne à Anderlecht

Septembre, octobre 2002 :

- interviews et rencontres avec différents acteurs locaux (administration, comités d'habitants, associations, ...) afin de mieux comprendre la situation locale et les attentes des différents groupes

Novembre, décembre 2002 :

- réunions avec l'échevinat de la participation pour identifier la démarche à Anderlecht

Janvier, Février 2003 :

- la consultation citoyenne à Anderlecht se concentre sur la Maison de la Participation (élaboration des notes de travail et de la méthode)
- convention entre le Collège et le Groupe Participatie
- invitation largement diffusée pour la première réunion

Mars 2003 :

- 1^{ère} réunion du groupe de réflexion (présentation de la démarche et premières réflexions) avec des habitants, écoles, comités d'habitants, fonctionnaires, ...
- 2^{ème} réunion du groupe de réflexion (expression individuelle sur la vision de la participation, les acteurs à impliquer, d'autres expériences et références, des premières idées d'activités)

Avril 2003 :

- 3^{ème} réunion du groupe de réflexion (débat sur les aspects abordés à la réunion précédente, modes d'élargissement de ce groupe de réflexion et prochaines étapes de la CC)
- 4^{ème} réunion du groupe de réflexion (préparation d'un document à diffuser avec les axes de travail identifiés et qui fait appel aux nouvelles idées)

Mai 2003 :

- large diffusion du document (plus de 10.000 exemplaires)
- préparation des Portes Ouvertes de la MdeP (avec un groupe de travail spécifique)

Juin 2003 :

- Portes Ouvertes de la future MdeP
- présentation au Collège des axes de travail pour la Maison de Participation

Beginfase van het stadsoverleg

Eind augustus 2002 wordt de stad Antwerpen via een brief van de Federale Overheidsdienst belast met het Grootstedenbeleid, op de hoogte gebracht van de "Haalbaarheidsstudie en voorbereiding van participatieve processen in een stedelijke omgeving". Reeds tijdens de hoorzitting van 18 september 2002 geeft het College van burgemeester en schepenen haar principiële akkoord tot samenwerking met de Groupe Participatie (zie bijlage 4). Als argumentatie geldt het volgende: "Voor de stad Antwerpen is deze samenwerking interessant onder meer voor de inspanningen die het stadsbestuur voert inzake participatie van de burger. Zo is de stad Antwerpen ook ingestapt in het Europees 5de kaderprogramma "Demos", over richtlijnen om de participatie van de burger in de lokale besturen van het stedelijk beleid te versterken. Verder heeft de stad heel wat expertise inzake het stedelijk wijkoverleg".

De Dienst stedelijk wijkoverleg wordt daaropvolgend belast met de opvolging van het Stadsoverleg te Antwerpen.

In december 2002 nemen voor de eerste keer bewonersgroepen en de Dienst stedelijk wijkoverleg plaats aan tafel. Tijdens deze interactieve vergadering wordt een inventaris opgemaakt van de wederzijdse participatieverwachtingen van de verschillende lokale actoren.

Een aantal mogelijke projecten werden uit deze voorbereidende vergadering gedistilleerd (zie bijlage 4):

- project "over het stedelijk wijkoverleg"
- project "alloch of autoch, samen tonen"
- project "publiek - civiele samenwerking"
- project "bewonersgroep aan zet"
- project "stadsgesprek"

Ontwikkeling van het stadsoverleg

Op een tweede rondetafelgesprek in maart 2003 vult de eerste groep deelnemers aan het Stadsoverleg zich aan met een aantal verenigingen (RISO Antwerpen, de 8, ...).

Hebben deelgenomen aan het stadsoverleg te Antwerpen:

Aan de rondetafelgesprekken :

- stad Antwerpen :
Dienst samenlevingsopbouw, Dienst stedelijk wijkoverleg, Informatieambtenaar stad Antwerpen
- verenigingen :
De 8, PASH (Platform Antwerpse Sociale Huurders), RISO - Antwerpen, RISO - Deurne
- bewonersgroepen :
BorgerhouDt van mensen, Straten - Generaal, Wijkgroep Haringrode, Wijkcomité Sint - Andries, Wijkcomité Zurenborg - Berchem,

Andere contacten (hebben stadsoverleg opgevolgd per mail en telefoon en/of binnen de werkgroep voor de praktische organisatie van het stadsgesprek) :

- stad Antwerpen :
Kabinet van de schepenen van Informatie, Communicatie en Samenlevingsopbouw, Kenniscentrum Stedelijkheid

- verenigingen :
Federatie van Marokkaanse verenigingen, Unie van Turkse Verenigingen
- bewonersgroepen :
De Bilzen vzw

Met al deze actoren wordt een uitwisseling georganiseerd rond de reeds geïdentificeerde projectvoorstellen en worden deze bijgevolg getoetst op hun relevantie, haalbaarheid, vernieuwend karakter, samenwerkingsmogelijkheden,...



Tweede rondetafelgesprek

Het collectief geopteerde projectvoorstel betreft het organiseren van een breed stadsgesprek (zie bijlage 4), waarbij het debat zal worden aangegaan over de "staat van de stad" op vlak van bewonersparticipatie, als onderdeel van een beleid naar een duurzame stad. Aan het debat nemen district- en stadsbeleid, administraties, wijk- en straatverenigingen, intermediaire organisaties, maatschappelijk middenveld, middenstand, bedrijfswereld en mondige burgers deel. Ook wordt er geijverd om groepen die niet makkelijk toegang zoeken tot dergelijke vormen van overleg te betrekken, waarbij vooraf die groepen actief benaderd worden (vb. allochtonen, jongeren, senioren,...). Dit stadsgesprek zal doorgaan op 22 november 2003.

Doel en vooropgestelde resultaat van het Antwerps stadsgesprek:

Doel:

- Het doel is het debat aan te gaan over hoe we kunnen samen werken aan een leefbare en duurzame stad Antwerpen. Het debat gaat dus over beleidsinstrumenten en acties om tot een co-design te komen van de ontwikkeling van de stad. We bediscussiëren de noodzakelijke instrumenten om te komen tot sterke betrokkenheid van publieke en civiele actoren bij het vormgeven van straten, buurten, wijken, districten, kortom de stad als levend geheel.

- Tussen alle aanwezige actoren worden instrumenten en acties ontwikkeld om te komen tot een betere betrokkenheid van iedereen voor de ontwikkeling van de stedelijke maatschappij. De diverse actoren krijgen erkenning, taken en verantwoordelijkheden bij het vorm geven van de stedelijke maatschappij en leefomgeving. De actoren staan op het stadsgesprek tegenover elkaar als gelijkwaardige partners.

Vooropgesteld resultaat:

- Er komen concrete aanbevelingen uit dit congres die participatie bij samen vorm geven van de stad zowel op en bij wettelijk/bestuurlijk, bestuurlijk/administratief, administratief/bewoners en bewoners waar moeten maken.
- De diverse actoren krijgen erkenning en taken in het participatietheater bij het vormgeven van de stad, een theater waarvan de spelregels door de stad worden vastgelegd. De diverse actoren krijgen erkenning, taken en verantwoordelijkheden bij het vorm geven van de stedelijke maatschappij en leefomgeving.
- Uit het congres komen concrete voorstellen, resoluties, acties voor de diverse groepen actoren, die elk daarna via hun eigen legitimiteit en eigen beslissingsniveaus moeten bespreken en goed - of afkeuren.

Na goedkeuring van dit projectvoorstel door het College van burgemeester en schepenen (juni 2003) werd een brede oproep aan 400 stadsarchitecten gelanceerd. Deze oproep verspreidde zich over heel Antwerpen en doet een beroep op alle bewoners en gebruikers van Antwerpen om hun stad mee te co-produceren. Op een eerste samenkomst van deze stadsarchitecten op 28 augustus is enerzijds de achtergrond van het project en het projectvoorstel gepresenteerd, en anderzijds gepeild naar alle vragen en ideeën met betrekking tot het samen inrichten van de stad (bijvoorbeeld: welk probleem moet dringend aangepakt worden; hoe kunnen we dit samen bespreken én aanpakken; wat kan het beleid/administratie doen en wat kan u/uw gezin/uw straat doen?;...).

Publieke presentatie van het proces

Een dossier met de achtergrond van het project, het projectvoorstel "stadsgesprek", het plan van aanpak en het programmavoorstel (zie bijlage 4) werd overgedragen aan de bevoegde schepenen. Het project ontving de volle steun van het College van burgemeester en schepenen tijdens de maand juni 2003.

In augustus vond een tweede presentatiemoment plaats, met name aan de stadsarchitecten die de oproep tot co-productie van de stad beantwoordden.

Resultaten

Niet enkel het stadsgesprek zelf zal een resultaat van het stadsoverleg zijn, ook het proces -de afgelegde weg- om dit product te realiseren is op zich een reeds behaald resultaat. Zo is het een primeur voor Antwerpen dat zowel beleid, als bewonersgroepen, als verenigingen samen op een constructieve wijze dergelijk project op poten zetten, vanaf de begin- tot de eindfase.

Identificatie van perspectieven

Aangezien de Groupe Participatie het stadsgesprek zelf niet organiseert, werd gezocht naar een alternatief. Bewonersgroepen, intermediairen en de Dienst stedelijk wijkoverleg kwamen daarbij zelf met een voorstel op de proppen; met name het oprichten van een onafhankelijk projectbureau. Dit projectbureau bestaat uit een gemengde werkgroep (administratie en civiele maatschappij) die nauw bij het stadsoverleg waren betrokken. Dit projectbureau zal de praktische organisatie van het stadsgesprek verzorgen.

Bedoeling is tevens dat dit stadsgesprek in de toekomst op een jaarlijkse basis zal worden verdergezet.

Belangrijke momenten in het stadsoverleg te Antwerpen:

September 2002 :

- Collegebesluit dat de samenwerking met de Groupe Participatie goedkeurt

Oktober, november 2002 :

- Contacteren van lokale actoren (bewonerscomités, verenigingen en Dienst stedelijk wijkoverleg) om een beter zicht te krijgen op de lokale realiteit en bestaande participatieve projecten

December 2002 :

- Eerste rondetafelgesprek: identificatie van verschillende werkpistes (samenwerking allochtoon-autochtoon, de bewonersgroep aan zet, publiek-civiele samenwerking, organiseren van een bewonerscongres) met bewonerscomités en de Dienst stedelijk wijkoverleg

Januari, Februari 2003 :

- Verderzetting van het stadsoverleg met de betrokken actoren per mail

Maart 2003 :

- Tweede rondetafelgesprek: het concept organisatie van een "stadsgesprek" wordt verder uitgewerkt (organiseren van workshops, debatteren over de staat van de stad, voorstellen met betrekking tot participatie in de stad genereren,...)

April 2003 :

- Bijeenkomst van de werkgroep die reflecteert over de organisatie van het stadsgesprek

Juni 2003 :

- Opstellen van Collegenota ter goedkeuring van het concept en programma "Stadsgesprek" + goedkeuring ervan
- Lancering van de vacature voor minstens 400 stadsarchitecten

Augustus 2003:

- Bijeenkomst van de stadsarchitecten

Point de départ de la consultation citoyenne

Lors des premiers échanges entre le Groupe Participatie et la coordination du Programme des Grandes Villes à Charleroi en octobre 2002, il avait été envisagé de travailler sur l'idée d'une plate-forme regroupant les principaux acteurs de la Porte Ouest (administration, politique, habitants, représentants associatifs, ...). La Porte Ouest qui regroupe les deux ex-communes de Marchienne-au-Pont et Monceau-sur-Sambre, a été reconnue comme « quartier en difficulté » et fait l'objet d'une opération de développement financée par le Programme Fédéral des Grandes Villes.

Dans ce cadre, de nombreuses activités sont en cours à la Porte Ouest, notamment en matière de propreté, de prévention-sécurité, de travail des éducateurs de rues et des animateurs sportifs. Le programme comporte aussi la création d'un espace citoyen et d'une 'Maison Pour Associations' qui constitue un des éléments du Pôle de Convivialité, ainsi que le travail d'une cellule de recherche développement (mise en œuvre d'un agenda 21, étude de satisfaction, ...).

Le projet d'une plate-forme pour la Porte Ouest était inscrit comme une des actions du groupe de pilotage du Programme Politique des Grandes Villes dans la convention 2002 passée avec le Programme Fédéral des Grandes Villes. Le rôle de cette plate-forme serait de donner un avis, discuter l'avancement des projets, des orientations à prendre pour tout ce qui concerne la politique des grandes villes à Charleroi. L'idée était que le Groupe Participatie contribuerait au lancement de cette plate-forme, en veillant à y associer les différents acteurs et notamment les personnes peu ou pas habituées à ce genre d'espace.

Un travail de diagnostic de l'existant en matière de participation a été entamé où il est apparu que cette plate-forme était souhaitée par différents acteurs associatifs.

En février 2003, la coordination Politique des Grandes Villes de Charleroi a souhaité que le Groupe Participatie ne s'implique pas, à ce stade-ci, dans une consultation multi-acteurs, mais travaille plutôt à la mise en place d'un contexte favorable pour la construction participative du Projet de Ville¹². Pour l'équipe locale, la situation n'était pas encore propice, les habitants n'étant pas encore prêts, et surtout aucune garantie n'existait quant à un financement possible de ce qui serait débattu et quant à la continuité du Programme Fédéral des Grandes Villes.

A ce stade, la coordination Politique des Grandes Villes de Charleroi a demandé au Groupe Participatie de proposer des pistes afin de préparer le terrain pour motiver le plus grand nombre d'habitants possibles à participer au Projet de Ville. Et ce en réalisant un appui préparatoire à la création d'un espace de dynamisation de la participation des habitants de la Porte Ouest qui devrait voir le jour en 2004.

L'objectif principal de cet espace et de son contenu est de servir d'élément déclencheur pour installer une situation favorable à la participation. A savoir : établir un sentiment d'appartenance fort et une perception positive des habitants par rapport à leur propre quartier ; promouvoir la participation de tous les publics en leur donnant l'envie et les outils pour ; valoriser les potentiels de la Porte Ouest par rapport aux autres quartiers

¹²Au courant du premier trimestre 2004, la ville lancera un processus de Projet de Ville basé sur l'Agenda 21. Un travail sur la méthodologie est en cours de réalisation avec Espace et Environnement.

de la ville ; faire redécouvrir la Porte Ouest sous l'éclairage d'un futur « plus heureux » ; permettre une co-production.

Développement de la consultation citoyenne

Une promenade d'observation du quartier de la Porte Ouest, de même que des rencontres spontanées d'habitants, ont été effectuées afin, entre autres, de mieux connaître la situation locale.



Un travail réalisé dans les écoles sur la recherche de ses origines

En avril et mai, le Groupe Participatif a effectué un travail de reconnaissance et d'observation d'une grande partie des anciennes communes de Monceau-sur-Sambre et de Marchienne-au-Pont. Tout au long de nos parcours, nous avons pris des photographies de divers endroits qui nous paraissaient caractéristiques et/ou semblaient nous dire quelque chose et avons recueillis des témoignages de personnes rencontrées au hasard de nos voyages au sein des quartiers. La lecture des atlas géostatistique et pédagogique des quartiers nous ont aussi permis de nous faire une certaine représentation plus statistique de la situation (genre de population, type de bâtiment, ...).

Nous avons visité les quartiers qui se situent autour des deux grands axes routiers qui traversent la Porte Ouest : Trazegnies/Vandervelde/Beaumont - Route de Mons. A savoir : les Grands Trieux ; Monceau-Parc ; Marchienne Etat ; Monceau Cartier et Matadi. Seul le quartier du Hameau n'a pas été visité. Une dizaine d'interviews d'habitants rencontrés lors de notre parcours ont été réalisées.

Ont participé ou ont été contactés au cours de la démarche à Charleroi :

Des contacts préalables et pendant la démarche:

- écoles:
Athénée Royale de Marchienne-au-Pont
- associations:
Espace Environnement, Relais Social, Releogas, Solidarités Nouvelles
- ville de Charleroi:
coordinateur Politique des Grandes Villes, cellule marketing urbain
CPAS - service central, Espace Citoyen de la Porte Ouest, Maison Pour Associations
- une dizaine d'habitants rencontrés lors des visites de quartier

Personnes de contacts/relais/...:

- ville de Charleroi:
la cellule Marketing Urbain, Coordinateur du Programme des Grandes Villes à Charleroi

Un premier document présentant l'état d'avancement et des suggestions « L'étude préparatoire à la création d'un espace de dynamisation de la participation des habitants de la Porte Ouest » a été réalisé en juillet 2003, sur base des deux premiers éléments (visite et recherche d'expériences). Le document présente d'une part un relevé subjectif basé sur ce que nous avons vu, senti et entendu lors nos visites à la Porte Ouest. Une deuxième partie est constituée d'une recherche d'autres expériences participatives d'ailleurs qui peuvent contribuer à la création d'un espace de dynamisation de la participation des habitants de la Porte Ouest. Ci-dessous vous trouverez les éléments contenus dans ce rapport (la version complète se trouve à l'annexe 6).



La sortie des gilles de Marchienne

Ce document devrait être débattu en septembre lors d'une rencontre avec un groupe d'acteurs locaux (la coordination PGV, le bourgmestre, le secrétaire communal adjoint, espace environnement, ...). Le résultat final devrait être la remise d'un rapport final écrit comprenant des pistes et des recommandations pour la création de cet espace de dynamisation de la participation.

Contenu de « l'Etude préparatoire à la création d'un espace de dynamisation de la participation des habitants de la Porte Ouest » :

Cadre général de la démarche du Groupe Participatie

- Le contexte
- La mission
- La méthode

A la découverte de la Porte Ouest

- La méthode
- Les parcours
 - Journée de restitution du projet « Mémoire collective »
 - Visite de la Porte Ouest
 - La sortie des gilles de Marchienne

Expériences d'ailleurs

- La Consult'action - Bobigny (France)
- Oog voor Klarendal - Arnhem (Pays-Bas)
- Conversations de rues - Dunkerque (France)
- Du salon à la salle de conseil, écouter la parole des « gens de la moyenne ». Démocratie locale, l'exemple de Sénart (France)
- Dans les quartiers, un vrai travail sur la mémoire - France
 - Limoges : la recherche du pays perdu
 - Lorraine : la mémoire de la vallée sidérurgique

Autres

- Le parcours citoyen
- Vivre Brabant-Verte !
- La Zinneke parade
- Matonge Bruxelles. Porte de Namur Porte de l'amour
- Bruxelles Nous Appartient-Brussel Behoort Ons Toe
- 100 paroles du Panier
- Les villages à thème

Remarque finale

A Charleroi, la consultation citoyenne n'a pu aboutir pour différents motifs déjà abordés : moment actuel peu propice pour imaginer un travail multi-acteurs, contexte local encore trop fragile pour lancer une action de participation, manque de garantie de la ville sur la continuité du Programme Fédéral des Grandes Villes.

De ce fait, la démarche n'a pas correspondu à une consultation citoyenne permettant la construction collective d'un processus participatif. L'apport du Groupe Participatie a plutôt consisté en un appui à l'équipe du Programme des Grandes Villes pour lui fournir quelques idées et références utilisables dans le futur.

Cadre résumé des moments forts de la consultation citoyenne à Charleroi

Juin 2002:

- Réalisation d'une fiche présentant la situation à Charleroi en matière de participation

Octobre 2002:

- Contacts avec diverses associations comme Espace Citoyen, Solidarités Nouvelles, Relogeas,... afin de connaître leur avis en matière de participation à la Porte Ouest/Charleroi
- Rencontre avec la coordination de la Politique de Grandes Villes à Charleroi pour déterminer la démarche : mise en place d'une plate-forme à la Porte Ouest
- Demande officielle à la ville

Novembre 2003 :

- Rédaction d'un document sur la situation actuelle

Février 2003 :

- Réunion avec la coordination de la PGV à Charleroi et Espace Environnement
- Proposition de travailler sur la préparation d'une « expo interactive » + présentation des pratiques

Mars 2003:

- Rencontre avec la coordination de la PGV à Charleroi pour définir une proposition de travail
- Elaboration d'une note de travail avec méthode et calendrier

Avril 2003:

- Tour du quartier Porte Ouest (photos +interviews)

Mai 2003:

- Réunion pour clarification du travail

Juillet 2003 :

- Rédaction du document « Etude préparatoire d'un espace de dynamisation de la participation des habitants de la Porte Ouest »

Août 2003 :

- Rencontre avec la coordination de la PGV à Charleroi pour discuter le document « Etude préparatoire d'un espace de dynamisation de la participation des habitants de la Porte Ouest »

Beginfase van het stadsoverleg

Een eerste contact is in oktober 2002 gelegd met de coördinator van het grootstedenbeleid te Gent, alsook met de Dienst Samenspraak. Beiden verlenen hun medewerking aan het project, doch een officieel samenwerkingsakkoord van het College van Burgemeester en Schepenen komt niet tot stand.



Eerste ronde-tafelgesprek

Tijdens de maand januari 2003 wordt een eerste ronde-tafelgesprek georganiseerd met bewoners uit verschillende buurtraden, verantwoordelijken van de dienst samenspraak en de coördinator van het grootstedenbeleid. Enkele projectvoorstellen worden daarbij geïdentificeerd (zie bijlage 6):

- samenwerking tussen de allochtone en autochtone gemeenschap verbeteren
- werken aan zelforganisatie van de bewonerscomités/buurtraden
- organiseren van een transparant communicatiebeleid waarbij de verschillende rollen van bewonersorganisaties, intermediaire organisaties en stafdiensten duidelijk worden gedefinieerd
- advisering bij het definiëren van inspraakmogelijkheden en bij trajecten van communicatieplannen

Ontwikkeling van het stadsoverleg

Een tweede ronde tafelgesprek vindt plaats op 12 mei 2003 met dezelfde actoren.

Deze vergadering draaide voornamelijk rond het nieuwe geplande communicatiebeleid van de stad. Naar aanleiding van het aflopen van het Sociaal Impulsfonds gaf het college de opdracht aan een interkabinettenwerkgroep, onder leiding van de kabinetschef van de burgemeester, om het SIF te evalueren. De Dienst Stedenbeleid hield de pen vast.

De grote teneur van deze evaluatie was:

- het SIF-programma was kwalitatief hoogstand
- prioriteit voor gebiedsgerichte werking
- herbronnen aanwezigheid stad in de wijk
- geconcentreerde inzet van middelen
- meer investeren in kansen en opportuniteiten
- kiezen voor diversiteit

Zowel voor de administratie Samenspraak, als voor de intermediaire organisaties RISO en ING als voor de bewonersondersteuning heeft deze evaluatie rechtstreekse gevolgen:

- De SIF-actie Samenspraak wordt geheroriënteerd naar een gebiedsgerichte werking.
- De bewonersondersteuning blijft belangrijk voor de stad, doch is geen exclusiviteit voor het RISO. Via een projecttoelage kan het RISO taken toegewezen krijgen.
- De verwachtingen ten aanzien van RISO moeten in het licht van de nakende fusie met vzw ING bekeken worden. De vzw ING wordt onderaannemer van het stedelijk beleid.
- Dit betekent dat ook deels een versterking gebeurt van zelforganisaties en deels van projectwerking

De stad wil in de toekomst investeren in een gebiedsgerichte communicatie rond grote projecten, waarbij "communicatiemanagers" worden ingezet (zie bijlage 6). Voor bewoners komt er een fonds waar wijk - en buurtverenigingen beroep op kunnen doen. Ook zal de invulling van de bestaande buurtcentra herbekeken worden: momenteel groeien ze te weinig uit tot trefcentra voor de hele buurt, hun infrastructuur wordt misschien onderbenut door de waaier aan verenigingen in de buurt,... Eén en ander vraagt coaching vanuit de stad en een bredere participatie van bewoners.

De intermediaire organisaties hebben interesse voor de vernieuwde aanpak maar hebben wel sterke vragen bij de louter project - en gebiedsgerichte aanpak en wijzen op het belang van permanente ondersteuning van het sociaal weefsel, het ondersteunen van de zelforganisatie van wijken en de ondersteuning van de buurtraden. Vooral voor deelgroepen is die aanpak levensnoodzakelijk. Het RISO zal de buurtraden samenbrengen en een overleg vragen met de schepen/ interkabinettengroep die de SIF - evaluatie opgezet heeft.

De bewonersgroepen van hun kant hebben vragen bij het wegvallen van de gestructureerde ondersteuning voor de buurtraden die nu projectmatig wordt (wat gebeurt er met uitnodigingen, verslaggeving , ...). Ook hebben ze vragen bij het profiel van de "communicatiemanagers": dit moeten mensen zijn met een zeer open blik voor de wijk en voor verenigingen; een gangmaker voor de wijk. Is zo'n manager vanuit de stad wel voldoende flexibel om echt een buurt te ondersteunen? Dit zal een specifiek statuut vragen én het aantrekken van gemotiveerde mensen die zich ook jarenlang inzetten in de wijk. Nu is er een groot verloop van mensen. De bewoners hebben vooral vragen bij het wegvallen of in vraag stellen van de bestaande onderbouw voor participatie; met name de ondersteuning van de buurtraden en de invulling van de buurtcentra.

Hebben deelgenomen aan het stadsoverleg te Gent:

Aan de rondetafelgesprekken:

- Buurtraden:
Buurtraad Blaisanvest, Buurtraad Dampoort/Hornis, Buurtraad Rabot, Buurtraad Sluizeken-Tolhuis-Ham
- Stad Gent:
Coördinator Dienst grootstedenbeleid, Dienst samenspraak
- Verenigingen:
Intercultureel Netwerk Gent, RISO Gent

Andere Contacten:

- Gent Milieufrent

Uit het overleg komt het idee naar voor om een open gesprek te hebben tussen de administratie, de intermediaire organisaties en de buurtraden rond een concreet onderdeel van de plannen van de stad. Die plannen zijn nu algemeen en zullen in de toekomst gebiedsgericht moeten vertaald worden. Het idee is om rond de visievorming van buurtcentra een stadsgesprek op te zetten.

Tijdens een derde rondetafelgesprek kwamen buurtraden, het ING, het RISO en de dienst Samenspraak tot de conclusie dat een open gesprek over de co-productie van de stad kansen heeft in Gent maar dat dit gesprek de facto doorsneden wordt door de SIF-evaluatie, de evaluatie van de actie samenspraak, de verschuiving van middelen (zowel binnen de administratie, als voor intermediaire organisaties, als voor de ondersteuning van bewoners via de buurtraden,...) en dat er een nieuwe beleidsvisie op stapel staat, die eerst op politiek niveau wordt besproken.

Tegelijk hebben RISO Gent en de buurtraden het initiatief genomen om rond de nieuwe beleidsvisie en de werking van buurtraden een open gesprek in juni 2003 op gang te trekken met het beleid (Burgemeester en Schepen voor samenlevingsopbouw). In september 2003 vindt daartoe een vervolggesprek plaats.

De stad zal rond de gebiedsgerichte communicatie in de loop van het najaar op maat de buurten betrekken.

Eindopmerking

Het project "Stadsoverleg" kwam voor de stad Gent op een "onzelegen" moment daar de partners binnen beleid en civiele maatschappij op zoek zijn naar nieuwe vormen van samenwerking, maar tijdens dit proces afstand bewaren.

De stad Gent bouwt visies op rond regiowerking, de nieuwe taak van de buurtcentra, de invulling van het profiel communicatiemanager en de invulling van bewonersfondsen,... Daartegenover zetten de actiegroep de warme stad, RISO Gent en de buurtraden visieteksten en acties op om het Gents beleid warm te maken voor steun aan de civiele maatschappij (actiegroep de warme stad rond SIF - projecten, RISO en buurtraden rond bewoners(net)werking)

In ieder geval werd wel door diverse actoren tijdens de rondetafelgesprekken de nood gevoeld om over te gaan tot een open discussie over de kansen en bedreigingen rond een aantal belangrijke te ontwikkelen concepten bij de vormgeving van communicatie en participatie in de stad Gent:

- verwachtingen te opzichte van de gebiedsgerichte communicatie en rollen in het participatietheater
- de verwachtingen, rol en profiel van buurtcentra

- verwachtingen, rol, takenpakket en profiel van communicatiemanager

Om dit open gesprek mogelijk te maken zal er samen met de actoren een welomschreven open agenda moeten afgesproken worden en dient er zowel een formele goedkeuring van het College (een agenda van het stadsgesprek) als een informele goedkeuring van onder andere RISO Gent en buurtgroepen gegeven worden, om kans op slagen te hebben.

Belangrijke momenten in het stadsoverleg te Gent :

Oktober, november 2002 :

- Contacteren van lokale actoren (bewonerscomités, verenigingen, dienst Samenspraak en dienst Grootstedenbeleid in Gent) om een beter zicht te krijgen op de lokale realiteit en bestaande participatieve projecten

Januari 2003 :

- Eerste rondetafelgesprek: identificatie van verschillende werkpistes (werken aan zelforganisatie van de bewonersgroepen, samenwerkingsverbanden tussen allochtone en autochtone gemeenschap optimaliseren, eis voor transparant stadsbeleid, doorlichting van de communicatieplannen) met verenigingen, bewonerscomités en stedelijke diensten (Samenspraak en Grootstedenbeleid)

Maart 2003 :

- Tweede rondetafelgesprek: werken aan zelfwerkzaamheid wordt als prioriteit gesteld. De rol van de buurtcentra, het RISO en de dienst Samenspraak worden in vraag gesteld.

April 2003 :

- De Dienst Samenspraak begint aan de voorbereidingen voor een gebiedsgericht communicatieplan

Juni 2003 :

- Derde rondetafelgesprek rond de verschillende evoluties/veranderingen die (zullen) plaatsvinden in de stad Gent. Hier komt het voorstel om een stadsoverleg te hebben over de gebiedsgerichte aanpak met beleid, administratie, RISO en buurtraden. De voorgestelde korte termijn (24 juni) is voor de stad uiteindelijk niet haalbaar. In functie van het vervolgggesprek met de buurtraden in september/oktober met het college van burgemeester en schepenen is er wel een en ander mogelijk.

LA DEMARCHE A MONS

Point de départ de la consultation citoyenne

Avant le lancement des différentes consultations citoyennes, le Groupe Participatie avait déjà eu des contacts avec la Ville de Mons sur le thème du budget participatif. A cette époque (fin 2001 - début 2002), il s'agissait de discuter la préparation, la mise en place et l'analyse de processus participatifs.

En février 2003, la ville de Mons a officiellement lancé une expérience pilote, unique en Belgique, de budget participatif. Cette expérience couvre un des 5 districts de la ville (celui des ex-communes de Jemappes-Flénu, qui compte 15.000 habitants) et devrait, à terme, être étendue à toute la ville (dès 2005). Le district de Jemappes-Flénu a été reconnu comme "quartier en difficulté". Apparemment, selon certains habitants, le quartier est délaissé depuis longtemps par les pouvoirs publics. L'objectif de cette initiative est de permettre l'intervention des habitants dans la confection du budget communal via l'inscription de propositions citoyennes.



Le Budget Participatif est un des projets subventionnés par l'Etat belge via le Programme Fédéral des Grandes Villes. Une cellule du cabinet du bourgmestre, appelée « Budget Participatif », accompagne tout le processus. Sa fonction est d'assurer le suivi et de coordonner le projet.

C'est donc très naturellement que la rencontre entre le Groupe Participatie et la ville de Mons a permis de définir le développement de la consultation citoyenne sur le budget participatif.

En ses séances du 16 janvier et 27 février 2003, le Collège a marqué son accord pour une collaboration entre la ville et le Groupe Participatie. Celle-ci devait concerner un travail de recherche et d'apport ponctuel sur l'implantation de processus participatifs et sur la sensibilisation au projet « Mons et le budget participatif » auprès des différents services de l'administration de la ville (voir annexe 7).

Dans un premier temps, le Groupe Participatie, soucieux de développer un travail collectif entre tous les acteurs locaux, avait souhaité contribuer à la mise en place d'un groupe multi-acteurs de référence qui aurait pour mission l'implantation du budget participatif et l'élaboration de propositions pour améliorer sa dynamique. Néanmoins, les représentants de Mons préféraient, à ce stade, se concentrer sur un travail avec les services communaux, encore fort peu sensibilisés et préparés à la démarche du budget participatif. Finalement, les termes de la consultation citoyenne à Mons ont été adaptés et modifiés en fonction de l'avancement du processus de budget participatif et des nouveaux souhaits du représentant de la ville pour le budget participatif.

Dans la mesure où à Mons, la consultation citoyenne s'est greffée sur une expérience déjà en cours, les étapes et conditions du budget participatif avaient déjà été décidées par la ville. Les éléments ci-dessous constituent le cadre général de départ :

- Le budget participatif est ouvert à tous les habitants du district pilote de Flénu Jemappes à partir de 16 ans. Le district a été divisé en 6 zones. Des réunions par zone ont été effectuées et des représentants par zone (2 effectifs et 2 suppléants) ont été élus. Ils forment le conseil de district. Avec l'appui de leurs représentants, chaque zone a déterminé ses demandes, propositions, projets et/ou priorités entre mai et juin.



Les représentants des 6 zones

- Les propositions ont été classées en 5 thèmes d'intérêt collectif : jeunes, personnes âgées, cadre de vie, culture, information. Des ateliers thématiques se sont déroulés autour de ces thèmes, réunissant les habitants, leurs représentants et la ville.
- Entre juin et septembre, le conseil de district construit, en partenariat avec l'administration communale et les habitants de Jemappes et Flénu, des propositions citoyennes (générales et/ou ponctuelles) au départ des priorités établies par les zones.
- La remise officielle des priorités sélectionnées se fera, par le conseil de district, en octobre au Collège des Bourgmestre et Echevins (exécutif) qui le transmettra au Conseil Communal (législatif) qui devrait inscrire les projets au budget communal de l'année suivante.

Développement de la consultation citoyenne

A Mons, au cours de ses différentes étapes, la consultation citoyenne a permis de toucher une large diversité d'acteurs en fonction de la diversité de leurs rôles :

- De février à juin 2003, le Groupe Participatie a accompagné le porteur de projet via un suivi continu du processus au cours de ses différentes étapes et avec les différents groupes. Pendant cette période, le Groupe Participatie a apporté au porteur de projet des informations et conseils divers, des propositions et des remarques sur le travail en cours. De nombreuses notes de travail lui ont été communiquées (voir en annexe 7). Au cours de la même période, une série de réunions de zone ont eu lieu. Le Groupe Participatie a participé - en qualité d'observateur extérieur - à toutes les réunions de la zone 4, ce qui a permis de développer une vision globale du processus. Différentes notes de travail ont été élaborées avec des réflexions sur ces réunions.
- Pendant le mois de mars, les habitants de Jemappes et Flénu ont élu leurs représentants par zone. A partir de fin mars et jusqu'à juin, le Groupe Participatie a suivi une série de réunions de district. Divers apports (informations, outils et méthodes) ont été apportés lors de ces réunions.
- Deux tables rondes avec l'administration communale ont eu lieu. Une première table ronde (mois d'avril) a consisté en une réunion d'information sur le Budget Participatif pour les différents services. Le Groupe Participatie était présent comme observateur extérieur et a élaboré une note de travail avec des remarques concernant la réunion et des propositions pour la deuxième table ronde. La deuxième table ronde (mois de mai) était animée par le Groupe Participatie et avait pour objet de déterminer le rôle de l'administration au sein de cette démarche (par exemple : quel rôle un service communal pourrait-il jouer dans les réunions de zones, thématiques ? ...).
- A côté de ces réunions, le Groupe Participatie a aussi participé à quelques réunions de la Commission Participation. La Commission Participation est un groupe très diversifié qui est composé d'habitants, de représentants du cabinet de bourgmestre, du directeur du CPAS, d'un conseiller communal, d'un représentant des habitants, des associations et de la responsable de l'Agence Jemappes-Flénu. La Commission Participation ne prend pas de décisions, mais est là pour examiner et ensuite valider les questions de méthode, notamment par rapport à la démarche de budget participatif. Le Groupe Participatie a élaboré un texte pour la Commission Participation intitulé « Des enjeux pour le budget participatif à Mons » (voir annexe 7) qui propose un regard sur les principaux enjeux auxquels le Budget Participatif va devoir faire face pour en faire un processus significatif d'implication citoyenne.



Réunion d'une commission thématique

- Pendant le mois de juin, le Groupe Participatie a participé - comme observateur extérieur - aux réunions thématiques (jeunes, personnes âgées, cadre de vie, culture, information). Ces réunions avaient comme objectif de cibler les besoins au niveau du district, de les définir avec précision et de chercher ensemble des alternatives de réponse pour ensuite les transmettre aux pouvoirs communaux.

Ont participé à la démarche à Mons :

Lors des contacts préalables :

- Comités des habitants :
Comité Sauvegarde et Avenir de Mons
- De la ville de Mons :
Chargé de mission du Budget Participatif, Chef du Cabinet du Bourgmestre, Coordinatrice de l'Agence Jémappes-Flénu et Responsable Administratif de la Politique des Grandes Villes de Mons, Président du CPAS de Mons

Pendant le projet « Mons et le Budget Participatif » :

- Associations :
Relais Picardie Laïque
- De la ville de Mons :
Chargé de mission du Budget Participatif, Conseiller Communal, Coordinatrice de l'Agence Jémappes-Flénu, et Responsable Administratif de la Politique des Grandes Villes de Mons, CPAS de Mons, Président du CPAS de Mons, Equipe Budget Participatif au sein de l'Agence Jémappes-Flénu, Police de proximité de Jémappes-Flénu, Service Affaires Sociales, Service Culture, Service Fêtes, Service Finances, Service Gestion Ressources Humaines, Service Population-Etat Civil, Service Travaux et Proximité
- Habitants :
Habitants de zone 4, Représentants des habitants

La restitution de la démarche

A Mons, la consultation citoyenne a davantage correspondu à une série d'appuis aux différents acteurs et groupes qui constituent la démarche du budget participatif. Pour cette raison, il n'y a pas eu de restitution finale et collective de la consultation. Néanmoins, le Groupe Participatie a donné un retour aux acteurs locaux suite à ses différentes interventions.

Les moments de participation du Groupe Participatie ont généralement été suivis d'une note de travail et d'une discussion avec le porteur de projet au sein de la ville. Les notes de travail du Groupe Participatie comportaient divers éléments, comme la disposition des lieux, la disposition des participants, le type de participants, le contenu des interventions, les informations (écrites, visuelles ou orales) diffusées, la forme des interventions, les auteurs des interventions, le compte-rendu des interventions, différentes remarques et propositions.

Une autre forme de restitution générale de la démarche a été la note « Des enjeux pour le Budget Participatif à Mons » (voir annexe 7). Cette note a été réalisée sur la base d'une réflexion collective en mai 2003 avec et pour la Commission Participation. Celle-ci a repris la note de travail dans son bilan au terme d'un an d'activité qui sera présenté au Collège des Bourgmestre et Echevins et au Conseil Communal.

Résultats

La démarche à Mons a consisté en un appui aux différents acteurs, ce qui correspond plutôt à un regard extérieur sur un processus déjà en cours.

Identification des perspectives

Dans la note faisant état du rapport d'activités du budget participatif, discutée lors de la réunion de la Commission Participation du 14 mai 2003 et remise par la suite au Collège, le coordinateur du projet « Mons et le Budget Participatif » écrit en parlant de l'apport du Groupe Participatie :

« Ayant par conséquent une connaissance d'autres expériences similaires qui se tiennent ailleurs, ils éclairent le projet de Mons d'interventions et de remarques qui mettent à la lumière de nouvelles idées. Par ailleurs, grâce à leurs contacts avec d'autres villes, ils permettent ainsi à la ville de Mons de se retrouver autour d'autres tables, d'autres villes, d'autres interlocuteurs. Quant la collaboration avec Picqué prendra fin, peut-être serait-il intéressant de la continuer d'une autre façon ? car leur apport sera notamment capital dans le cadre du bilan BP 2003.

Leur intervention dans le cadre du projet se situe à tous les moments et tous les niveaux du processus : lors de réunions de Z, de D, de la Commission Participation, avec l'Administration, au sein de l'Agence. Ils sont les seuls intervenants extérieurs qui peuvent avoir la vision critique et objective de tout ce qui est mis en œuvre dans le cadre du projet BP, et de tout ce que le projet met en mouvement autant à Mons qu'à l'extérieur ».

Cadre résumé des moments forts de la consultation citoyenne à Mons

Octobre 2001 - Novembre 2002:

- Prise du contact avec les responsables du Budget Participatif à la commune et des autres acteurs locaux
- Définition de notre intervention et démarche

Décembre 2002:

- Rédaction et envoi d'une note de travail avec propositions concernant notre rôle (accompagner la démarche de sensibilisation au sein de l'administration)

Janvier 2003 :

- Accord de principe du Collège sur le fait de travailler avec le Groupe Participatif

Février 2003 :

- Proposition de travailler avec un groupe multi-acteur et suivi sur chaque échelle du processus (habitants, représentants, administration)
- Participation aux réunions de zones comme observateur + appui ponctuel (remarques et propositions par rapport à ces réunions)

Mars 2003 :

- Préparation de l'intervention du Groupe Participatif dans la table ronde avec l'administration (sensibilisation)
- Participation à l'élection des représentants et continuation à la participation aux réunions de zones

Avril 2003:

- Participation à la première table ronde avec l'administration
- Participation aux réunions des représentants

Mai 2003:

- Intervention à la deuxième table ronde avec l'administration
- Evaluation du processus Budget Participatif
- Participation et intervention aux réunions de « Commission Participation » plus l'élaboration de la note « Des enjeux pour le Budget Participatif à Mons »
- Intervention à la réunion des représentants

Juin 2003 :

- Participation aux réunions thématiques + appui ponctuel

Point de départ de la consultation citoyenne

Les premiers contacts à Schaerbeek ont été établis avec le cabinet du bourgmestre (dont l'une des compétences est aussi la participation). Sa réceptivité par rapport au projet a été positive et la cellule « Développement Stratégique et Durable » - DSD - a été désignée pour coordonner la consultation au sein de l'administration. La cellule DSD dépend directement du cabinet du bourgmestre et a parmi ses fonctions la coordination locale du Programme des Grandes Villes et du contrat de sécurité. En décembre 2002, le Collège des Bourgmestre et Echevins donne son accord de principe pour travailler avec le Groupe Participatie (voir annexe 8).

Au cours de cette même période, des contacts informels sont pris par le Groupe Participatie avec différents acteurs locaux (échevins, groupes d'habitants, groupes d'appui). A ce stade, l'objectif était de connaître les thèmes d'intérêt des uns et des autres ; parmi eux, on peut noter la place des jeunes dans les quartiers (idée exprimée à plusieurs reprises), le rôle des parents, les éducateurs de rue, la mobilisation des femmes, l'image négative du quartier, les maisons de quartier, la propreté, la mobilité, les réseaux d'information, une approche intégrée, la formation.

Le choix de l'objet de la consultation citoyenne s'est défini en plusieurs étapes. Les premiers contacts avec le cabinet du bourgmestre ont très vite fait apparaître comme priorité la question de la sécurité. Les thèmes exprimés par les différents acteurs rencontrés ont tous un certain lien avec la sécurité, même si l'interprétation du concept sécuritaire peut varier selon les personnes et points de vue.

Lors des premiers échanges, la cellule DSD a directement manifesté sa volonté de mettre en débat le choix du thème au sein des services de l'administration, et de manière générale la question de la participation qui serait abordée au cours de la consultation citoyenne. Une première table ronde interservices a été organisée au mois de janvier 2003 avec l'objectif de préciser le thème. Elle réunissait des personnes de la Culture Francophone, Culture Néerlandophone, Prévention et Intégration Sociale, Gestion Immobilière, Développement Stratégique Durable, Police, Infrastructure, Pensions/Seniors, Jeunesse/Sports. A cette occasion, les services ont préféré ne pas se positionner sur un thème ou l'autre, mais ont abordé diverses questions et enjeux de la participation au sens large.

Développement de la consultation citoyenne

En fonction des avis des différents acteurs locaux consultés, le travail sur le Conseil Consultatif de Prévention est apparu comme une opportunité pour aborder les questions de la sécurité par le biais de la participation et du rôle des quartiers dans la politique de prévention. La cellule DSD et le Groupe Participatie ont alors concrétisé cette option sous la forme d'une note méthodologique « *Un Conseil Consultatif de Prévention redynamisé comme activateur d'une nouvelle culture participative communale* ». L'objectif de la consultation citoyenne y était de promouvoir un débat avec les acteurs locaux (services, groupes d'habitants, élus, ...) pour élaborer des propositions sur le contenu général et le mode de fonctionnement du Conseil Consultatif de Prévention comme outil de co-définition de la politique de prévention à l'échelle communale.

Dans le cadre du travail sur le contrat de sécurité, la cellule DSD a saisi cette occasion pour préciser la manière dont elle envisageait la prévention à l'insécurité, par rapport à laquelle elle a proposé différents niveaux de participation :

- niveau communal : les réunions du Conseil Consultatif de Prévention
- niveau mezzo (secteurs ou grands quartiers) : niveau encore peu défini qui devra se construire en fonction des deux autres niveaux, tout en garantissant la représentativité des micro-quartiers et en facilitant la transversalité (sera vraisemblablement composé de représentants plus formels, avec une place spécifique pour les associations qui travaillent sur la prévention)
- niveau des micro-quartiers : réunions des acteurs locaux pour construire "d'en bas".

Consciente qu'il s'agissait d'un travail à long terme (impossible de commencer simultanément le travail dans 40 micro-quartiers), la commune de Schaerbeek souhaitait initier un travail dans un quartier afin de lancer la dynamique et concevoir de manière plus précise le niveau mezzo et l'articulation entre les trois niveaux envisagés. La consultation citoyenne allait représenter une opportunité pour entamer ce travail dans un quartier.

C'est dans ce contexte d'avancées et de questions ouvertes que le processus de la consultation citoyenne s'est poursuivi au sein de l'administration. Trois nouvelles réunions au sein de la commune ont permis de préciser la démarche méthodologique et le choix des quartiers. Cette fois, le cabinet du bourgmestre, les échevinats et équipes en lien avec la prévention étaient présentes ; lors de la dernière réunion, l'équipe RenovaS responsable des volets sociaux des contrats de quartier était également présente.

Vu la diversité des situations sur le territoire schaarbeeckois, et en tenant compte des demandes exprimées par différents quartiers, les participants aux trois réunions ont opté pour un travail dans deux quartiers :

- le quartier Brabant Verte, caractérisé par une forte dynamique locale, un contrat de quartier (qui se conclura en septembre 2004) et la possibilité de travailler sur la gestion collective du parc Reine Verte ;
- le quartier Marbotin, territoire « plus nouveau » pour les services communaux, même si quelques acteurs de terrain s'y investissent (suite aux nombreux problèmes d'insécurité de l'été 2002), avec également la réalisation future d'une salle communautaire.

Ce travail de définition avec les acteurs communaux a permis de souligner qu'il ne s'agissait pas de consulter la population des quartiers pour les faire seulement opiner sur une proposition, mais de participer à l'élaboration d'un mode de fonctionnement sur les questions de prévention et de sécurité, voire même d'une politique communale.

Le travail dans le quartier Marbotin

A Marbotin, l'idée initiale avait été d'organiser une ou plusieurs séance(s) publique(s) dans le quartier pour aborder la question de la prévention et de la sécurité avec tous les acteurs locaux. Celle-ci devait faire suite aux premières rencontres qui avaient déjà eu lieu entre la commune et les habitants du quartier à la fin de l'année 2002. Les résultats de la consultation citoyenne devaient être l'élaboration collective des propositions pour répondre aux questions posées par les habitants lors des réunions précédentes et d'ainsi, réenclencher une dynamique entre la commune et le quartier. Le contact avec l'équipe de terrain (Espace Locataires) a permis d'affirmer que ce n'était pas le bon moment pour organiser de nouvelles réunions publiques dans le quartier Marbotin, dans la mesure

où les habitants attendaient des réponses de la commune suite à leurs interpellations et ne voulaient pas répéter ce qu'ils avaient déjà exprimé fin 2002.

L'objectif du travail avec Marbotin a alors évolué vers l'élaboration collective d'un « cahier de charges » des conditions et propositions pour établir une participation et une meilleure communication entre la commune et le quartier. Même si le cahier de charges n'a pas été conçu en fonction du Conseil Consultatif de Prévention, il a été pensé pour être présenté aux élus et permettre ensuite un croisement avec le travail sur la prévention (prise au sens large). Le travail a été réalisé par un groupe qui s'est réuni à trois reprises et qui était composé de la cellule DSD, de l'échevinat et du service intégration sociale et prévention, de l'équipe Espace Locataires (antenne locale de l'Union des Locataires) et de Periferia pour l'animation.

Le travail dans le quartier Brabant Verte

La gestion du Parc Reine Verte est à l'origine du travail développé à Brabant Verte. Animée depuis plusieurs années par RenovaS, la démarche en cours sur le Parc Reine Verte est participative. Jusqu'à octobre 2001, RenovaS a mobilisé des habitants, des écoles et des associations pour constituer un groupe de travail ouvert à tous. Ce groupe a abordé l'aménagement du parc (propositions pour l'organisation de l'espace) et la fonction d'animation dans le parc. A présent, l'équipe RenovaS souhaite approfondir la gestion du parc, notamment parce que sa mission se clôture en septembre 2004 avec la fin du contrat de quartier à Brabant Verte, et qu'elle désire baliser autant que possible les suites de son intervention et des actions développées.

La consultation citoyenne a été l'occasion de réunir les acteurs locaux du quartier Brabant Verte, tous porteurs de démarches participatives (action propreté, gestion collective de la salle 58, action participer à l'école, comité des femmes, ...). Leur rencontre et la discussion de la gestion du parc ont rapidement amené le groupe à se poser des questions plus globales sur le quartier. Le constat étant que, si on parle de participation et de gestion collective - notamment du parc -, il faut d'abord approfondir le type de relation entre le quartier et la commune.

A Brabant Verte, le travail s'est déroulé au cours de 3 réunions qui ont rassemblé les associations du quartier, des services communaux et quelques habitants.

Les participants à la consultation citoyenne à Schaerbeek :

Les réunions communales (interservices et intercabinets) :

- cellule Développement Stratégique et Durable (incluant aussi le fonctionnaire de prévention et l'évaluateur du contrat de sécurité et de prévention)
- chef de cabinet du bourgmestre
- chef de cabinet économie et emploi
- chef de cabinet prévention
- chef de cabinet jeunesse, sports et santé
- service prévention et intégration sociale
- coordination des assistants prévention sociale
- coordination des éducateurs de rue et médiateurs sociaux
- éducateur de rue Marbotin
- police de proximité
- service économie et emploi
- service espaces verts
- service jeunesse et sports
- + lors de la première réunion : les services culture francophone, culture néerlandophone, gestion immobilière, infrastructure, pensions/seniors
- + lors de la dernière réunion : l'association RenovaS + un représentant du Secrétariat Régional pour le Développement Urbain (région bruxelloise)

Réunions à Brabant Verte :

- associations : Gaffi-CQ, Limiet/Limite, RenovaS, Wijkpartenariaat-RISO Brussel,
- écoles : BSSO De Buurt, Ecole de la fraternité
- commune : cellule Développement Stratégique et Durable, coordinateur des éducateurs de rue et des médiateurs sociaux, coordination Assistant Prévention Social, service espaces verts
- 4 habitants
- Secrétariat Régional pour le Développement Urbain (région bruxelloise)

Réunions à Marbotin :

- Association : Espaces Locataires
- commune : cellule Développement Stratégique et Durable, chef de cabinet prévention, éducateur de rue de Marbotin

D'autres groupes et personnes ont été contactés lors des contacts préalables

La restitution de la démarche

La restitution a été conçue en trois étapes.

- D'une part, entre les deux quartiers impliqués dans la consultation.
Une réunion a regroupé les deux groupes de travail afin de montrer les similitudes et spécificités de la réflexion menée. Cet échange a donné lieu à un document commun (voir à l'annexe 8) qui aborde la relation quartier / commune, en dégagant des conditions générales et en soulignant la manière dont pourrait se concrétiser la proposition dans le contexte de chaque quartier de Schaerbeek.
- D'autre part, au niveau des élus et services communaux.
Afin d'organiser une séance de travail où il sera possible de discuter le contenu du travail réalisé, une rencontre est prévue (octobre 2003) entre des personnes des deux quartiers et le comité de gestion en matière de prévention, organe regroupant les élus et services de la commune impliqués sur les questions de prévention. Au terme de cette rencontre, le document final devrait être transmis au Collège des Bourgmestre et Echevins.
- Enfin, au Conseil Consultatif de Prévention
Ce conseil doit définir, au cours du dernier trimestre 2003, la forme de participation des quartiers à ses travaux. Les résultats de la consultation citoyenne lui permettront d'envisager des formes et des modes de fonctionnement pour impliquer les quartiers.

A l'heure de la rédaction de ce rapport, ces deux dernières formes de restitution n'ont pas encore eu lieu, mais sont programmées au cours des mois d'octobre/novembre 2003.

Résultats

Malgré les différences de contexte entre Brabant Verte et Marbotin, les résultats de la consultation citoyenne y sont assez similaires. Néanmoins, le processus de travail a été assez différent, de même que la question initiale (gestion du parc Reine Verte à Brabant Verte et réponses aux problèmes d'insécurité à Marbotin). Dans les deux quartiers, les participants sont arrivés à élaborer un « cahier de charges » avec différentes propositions et conditions pour organiser/renforcer la relation quartier/commune (voir le résumé des propositions ci-dessous et la note finale à l'annexe 8).

La participation à la vie communale de Schaerbeek - La relation quartier / commune

Quatre fonctions indispensables pour permettre le dialogue et l'action :

- Dialoguer régulièrement entre collège et population du quartier pour définir les actions à mettre en œuvre
- Assurer un suivi permanent pour garantir la réalisation des actions, la transversalité et la transparence des informations
- Elaborer et approfondir des propositions spécifiques
- Coordonner l'exécution des actions

Les dix conditions du dialogue et de l'action :

- Favoriser des lieux de parole et de rencontre entre population et commune
- Garantir la transparence
- Assurer l'animation des espaces de participation
- Assurer une bonne diffusion de l'information
- Reconnaître les organisations et les souhaits des habitants
- Coordonner l'action des services communaux
- Elargir le débat
- Garantir la continuité dans la durée et la cohérence
- Mener des actions concrètes
- Concevoir un système d'évaluation

Identification des perspectives

A ce stade, il est difficile de préciser comment le travail réalisé va se poursuivre et se concrétiser, étant donné que le processus de restitution est toujours en cours.

Une première étape pourrait être la mise en œuvre des propositions, une fois qu'elles auront été approuvées par le Collège des Bourgmestre et Echevins (et peut-être par le Conseil Communal). De cette manière, Brabant Verte et Marbotin seraient deux quartiers où un processus de participation transversal et inscrit dans la durée serait initié.

Un souhait de la cellule DSD serait de développer le même genre de démarche dans les quartiers où une action sur la prévention s'avère urgente (une dizaine sur le territoire communal). Ce travail permettrait aux quartiers de définir leur mode de participation à l'action communale.

De toute manière, l'intention est de mettre en œuvre les propositions pour développer, à terme, une dynamique de participation sur l'ensemble du territoire schaarbeekois.

Cadre résumé des moments forts de la consultation citoyenne à Schaerbeek

Septembre, octobre et novembre 2002:

- Interviews et rencontres avec des acteurs locaux (administration, comités d'habitants, éducateurs de rue, associations, ...) afin de mieux comprendre la situation locale

Décembre 2002 :

- Réunion avec la cellule Développement Stratégique et Durable, notre interlocuteur communal par rapport au projet
- Accord de principe du Collège sur le fait de travailler avec nous

Janvier 2002 :

- Différentes réunions pour définir l'intervention du Groupe ParticipatieP à Schaerbeek (sera concentré sur la prévention)
- Première réunion inter-service sur le choix du thème
- Note sur la démarche de la consultation à Schaerbeek
- Travailler sur la ré-installation du « Conseil Consultatif de la Prévention »

Mars 2003 :

- Idée de travailler sur la Prévention de l'insécurité et d'établir un lien vers le Conseil Consultatif de la Prévention, à partir d'un quartier
- Réunions inter-services pour les informer sur la démarche et pour valider le choix des quartiers : Brabant-Verte et Marbotin

Avril 2003 :

- Réunions avec la cellule DSD pour préparer les Consultations Citoyennes dans les deux quartiers
- Réunions inter-service

Mai 2003 :

- Approbation du choix des quartiers par le Collège
- Proposition de méthode pour le travail dans les quartiers
- Réunion inter-service
- Première réunion à Marbotin : décision de ne pas encore travailler avec les habitants mais d'abord avec les associations présentes sur le terrain

Juin 2003 :

- Deux réunions à Marbotin : travailler ensemble sur les conditions d'une consultation citoyenne future (Espace Locataires, DSD et Service Intégration et Prévention)
- Trois réunions à Brabant-Verte sur la gestion collective du Parc Reine Verte (habitants, services communaux, associations) et les conditions d'une concertation locale.

ACTIVITES D'ECHANGE

En mars 2003, le réseau HaCER - Habitants Citoyens d'Europe en Réseau - a organisé le forum international sur « la participation citoyenne dans les politiques urbaines au sein des pays de l'Union Européenne ». Etant donné qu'il s'agissait d'une des trois études conçues en synergie par le Service Public Fédéral chargé de la Politique des Grandes Villes, le Groupe Participatie a contribué à sa réalisation en mobilisant des acteurs des villes et communes participant aux consultations citoyennes.

Organisé sous forme d'une journée d'échanges, le forum a été l'occasion d'approfondir quatre thèmes introduits par des expériences significatives d'Europe faisant partie du réseau HaCER :

- la dimension politique de la participation , illustrée par l'expérience de Tennever à Brême ;
- la participation comme levier d'économie sociale, sur la base de l'expérience du quartier de Bloomsbury à Birmingham ;
- la participation et la dimension culturelle, à partir de l'expérience du quartier de Trinitat Nova à Barcelone ;
- la participation et le droit à la ville, au regard de l'expérience des Borgate à Rome.

Cette rencontre qui a attiré beaucoup de monde de Belgique, mais également de plusieurs autres pays européens a été l'occasion d'ouvrir les horizons, particulièrement pour les acteurs impliqués dans les consultations citoyennes. Néanmoins, l'organisation du forum sur une seule journée a limité la possibilité de connaître toutes les expériences présentées et de les approfondir. Ce fut néanmoins une opportunité de contacts divers entre acteurs de terrain, les quatre expériences du réseau HaCER étant présentées par des habitants et groupes d'appui (parfois avec la participation des pouvoirs publics locaux).

Un second moment de rencontre a été organisé de manière spontanée en juillet 2003. L'équipe URBA, soucieuse de discuter une dimension plus spécifiquement belge dans son étude, a proposé au Groupe Participatie d'organiser conjointement un atelier qui permettrait d'identifier et d'approfondir quelques pistes de travail. Les 3 et 4 juillet, se tenait à Bruxelles l'atelier prospectif « Quelle participation citoyenne aux politiques urbaines ». A cette occasion, des membres du Groupe Participatie, quelques acteurs des consultations citoyennes ont travaillé sur l'analyse de processus participatifs avec des personnes du Quartier Maritime, de l'équipe URBA, du réseau HaCER et d'autres communes bruxelloises. Cet atelier a été l'occasion d'une réflexion en profondeur sur la participation et d'un travail prospectif sur des formes de participation.

De l'opinion des participants, cet atelier a constitué une opportunité importante de réflexion collective et de rencontre avec d'autres acteurs impliqués dans des dispositifs de participation.

Ces deux moments ont été l'occasion de mesurer l'intérêt d'activités d'échange qui ont largement contribué aux démarches des consultations citoyennes.

Les résultats de ces rencontres sont intégrés aux éléments d'analyse présentés au chapitre 3.

CHAPITRE 3

Analyse croisée des consultations citoyennes

Introduction

A partir du récit de la démarche dans chacune des six villes, nous avons souhaité croiser ces différents processus, en les analysant en fonction de différents points d'entrée :

- définition de l'objet des consultations citoyennes,
- acteurs impliqués dans les consultations,
- origine des consultations citoyennes,
- objets et échelles de territoires des consultations,
- étapes des consultations citoyennes,
- résultats et perspectives des consultations,
- degré de participation dans les consultations citoyennes,
- rôle du Groupe Participatie.

Cette analyse est présentée aux pages suivantes, d'abord sous forme d'un **tableau de données** qui permet d'avoir une vision synthétique et comparée entre les six villes. Ensuite, des **commentaires spécifiques** ont été rédigés par le Groupe Participatie pour approfondir les éléments observés.

Excpté pour les deux derniers points d'entrée, chaque aspect analysé est conclu par un court encadré qui tente de fournir des **facteurs déterminants** qui ont été observés et qui apparaissent comme essentiels à la mise en place et au développement de processus participatifs.

DEFINITION DE L'OBJET DES CONSULTATIONS CITOYENNES

A la fin août 2002, une lettre du cabinet du Ministre chargé de la Politique des Grandes Villes a été adressée au bourgmestre de chacune des 6 villes et communes. Cette lettre mentionnait l'apport possible du Groupe Participatie et proposait de s'engager dans la mise en place de processus participatifs.

Le tableau ci-dessous présente d'une part, l'acteur communal qui a donné son accord pour démarrer un processus de consultation citoyenne (deuxième colonne). D'autre part, il précise les acteurs qui ont participé à la définition de l'objet de la consultation. Il s'agit de services/personnes initialement contactés par le Groupe Participatie, ou -dans le cas de Schaerbeek et d'Antwerpen- désignés par le cabinet de bourgmestre.

	Accord initial donné	Acteurs ayant participé à la définition de l'objet					
		Equipe communale		Habitants		Autres acteurs locaux	
		Collège/Conseillers	Administration	Groupes organisés	Individus	Associations	Autres
Anderlecht	Collège des Bourgmestre et Echevins	Echevinat de la Participation					
Antwerpen	College van Burgemeester en Schepenen		Dienst stedelijk wijkoverleg, Dienst Samenlevings opbouw, Informatieambtenaar	BorgerhouDT van Mensen, Wijk groep Haringrode, Wijkcomité Sint-Andries, Wijkcomité Zurenborg-Berchem			
Charleroi	Coordination Politique des Grandes Villes		Coordination Politique des Grandes Villes				
Gent	Coördinator Grootstedenbeleid		Coördinator Grootstedenbeleid Dienst samenspraak	Buurtraden: Blaisanvest, Dampoort - Hornis, Rabot, Sluizeken-Tolhuis-Ham		RISO Gent, ING	
Mons	Collège des Bourgmestre et Echevins	Cabinet du bourgmestre					
Schaerbeek	Collège des Bourgmestre et Echevins (sous forme d'accord de principe)		Cellule Développement Stratégique et Durable				

La volonté politique initiale

Dans chaque ville et commune, le Groupe Participatie a reçu un accord favorable pour une collaboration. Il faut toutefois analyser cet accord de manière qualitative.

Ainsi à Gent et Charleroi, la lettre du Ministre a été transmise au coordinateur local de la Politique des Grandes Villes. C'est donc ce même coordinateur qui a répondu à cette proposition dans la mesure de ces disponibilités, sans qu'il y ait un engagement officiel et une volonté exprimés par les décideurs communaux au Groupe Participatie.

A Mons, le Collège a marqué son accord pour une collaboration générale dans le cadre du programme déjà initié sur le budget participatif.

Le Collège de Schaerbeek a estimé l'initiative intéressante. Il s'est limité à un accord de principe, préférant s'engager de manière minimum, notamment en fonction de sa situation financière.

Anderlecht et Antwerpen ont manifesté un enthousiasme immédiat quant à l'opportunité d'une consultation citoyenne. Sans vouloir qualifier les pratiques participatives de ces deux communes, l'occasion de développer une démarche qui associerait les différents acteurs locaux rencontrait des intérêts locaux : la continuité du Stedelijk Wijkoverleg à Antwerpen, la conception d'une Maison de la Participation à Anderlecht.

En conclusion, l'ouverture des villes et communes à la démarche de consultations citoyennes proposées par le Groupe Participatie détermine en partie le succès des résultats obtenus. On observe que là où la volonté politique a été la plus affirmée, les résultats ont également été les plus intéressants.

Une initiative d'abord communale

Ce sont majoritairement des acteurs communaux (membres et chefs de service) qui sont à l'initiative de la définition de l'objet. Gent et Antwerpen ont impliqué plus d'un acteur communal.

Excepté à Antwerpen, les coordinations locales du Programme des Grandes Villes ont été associées au processus de définition de l'objet de la consultation (à Schaerbeek, cette coordination fait partie de la cellule DSD).

A Mons et Anderlecht, ce sont des personnes travaillant au sein du cabinet du bourgmestre ou de l'échevinat de la participation qui ont déterminé les choix initiaux. A Mons, aucun service communal n'a pris part à la définition de l'objet de la consultation ; à Anderlecht, deux services étaient présents (dont la coordination du Programme des Grandes Villes).

Un aspect à souligner en région flamande est la participation de représentants d'habitants impliqués dès le début (des associations ont également participé à Gent). Cette observation confère aux démarches d'Antwerpen et Gent un caractère participatif dès l'élaboration de la démarche, ce qui avait d'ailleurs été souhaité par le Groupe Participatie dans toutes les consultations citoyennes.

Enfin, on constate qu'à la phase de définition, aucun habitant n'a été impliqué de manière individuelle. Il s'agit toujours de représentants de groupes ou d'institutions.

Le rôle des conventions

Anderlecht, Mons et Schaerbeek, après prise de décision en Collège, ont signé un engagement collectif entre la commune/ville et le Groupe Participatie. A Antwerpen, cet engagement a été pris sous la forme d'une décision du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Gent et Charleroi n'ont eu recours à aucune formalisation ou prise de décision pour une collaboration avec le Groupe Participatie. Ce sont aussi les deux villes où il n'y a pas eu d'acteur politique impliqué dans la prise d'initiative.

Au départ, le Groupe Participatie n'avait pas envisagé de nécessairement passer par un accord officiel avec les villes et communes, préférant une mobilisation des différents acteurs sans privilégier une relation avec le politique. Néanmoins, la formalisation de

conventions a été imposée par le cabinet du Ministre; elle a vraisemblablement facilité la démarche dans certaines villes et communes, mais a aussi représenté un temps considérable de contacts et démarches administratives.

Au vu des résultats des consultations citoyennes, il apparaît que la décision politique constitue un élément important de succès. Il semble néanmoins que la formalisation par le biais d'une convention n'est pas indispensable à partir du moment où l'engagement est pris au sein du Collège des Bourgmestre et Echevins, manifestant ainsi leur volonté claire et leur appui à la démarche.

Facteurs observés comme déterminants

- *L'existence d'une volonté politique locale est déterminante pour construire des processus partagés par les différents acteurs locaux. Cet engagement politique peut se limiter à un accord sur la démarche générale, sans devoir participer au choix du thème ou de la méthode à développer.*
- *Même si le choix de l'objet implique un nombre limité d'acteurs, l'essentiel est de permettre très rapidement une ouverture au dialogue avec les autres acteurs pour construire collectivement une proposition, ce qui nécessite de garder des décisions significatives à prendre ensemble.*

ACTEURS IMPLIQUES DANS LA CONSULTATION

Ce paragraphe analyse les acteurs qui ont participé aux diverses autres étapes de la consultation citoyenne dans chaque ville ou commune. Le tableau présente les acteurs de façon numérique ; une présentation détaillée se trouve dans le chapitre 2 « La démarche dans chaque ville ».

	Equipe communale		Habitants		Autres acteurs locaux	
	Collège/ Conseillers	Adminis- tration	Groupes organisés	Individus	Associations	Autres
Anderlecht	1 échevinat 1 conseillère communale	5 services, coordinateur PGV, groupe initiative Nord-Sud, 1 conseillère multiculturel- le, CPAS, Pedagogische adviseur, Mission locale, Town Center Management	2 associations de co- propriétaires, 12 comités d'habitants, 1 comité de parents, 1 groupe d'habitants quartiers verts, 1 Chiro	2 habitants	7 associations	6 écoles
Antwerpen	1 schepenkabinet	2 Diensten, informatie- ambtenaar Kenniscentrum stedelijkheid	6 wijkcomités		6 verenigingen	
Charleroi		1 service				
Gent		2 diensten	4 buurtraden		2 verenigingen	
Mons	cabinet du bourgmestre	7 services, Agence Jemappes- Flénu, police de proximité, CPAS		habitants de la zone 4, 23 représen- tants d'habitants	1 association	
Schaerbeek	cabinet du bourgmestre, 4 échevinats	cellule DSD, 3 services, police de proximité, 2 équipes, 1 éducateur de rue, évaluateur des contrats de sécurité et de prévention, fonctionnaire de prévention		4 habitants (Brabant-Verte)	5 associations	2 écoles 1 secrétariat régional

Quantité et qualité d'implication

Les acteurs repris dans le tableau sont des personnes qui ont participé au moins une fois à la consultation citoyenne, sans toutefois arriver à distinguer ceux qui ont accompagné l'ensemble de la démarche ou seulement certaines étapes.

Néanmoins, le nombre et la diversité des acteurs sont le reflet de la dynamique mise en place. Excepté à Charleroi - et dans une moindre mesure à Gent -, toutes les consultations ont mobilisé un nombre significatif d'acteurs. Même si certaines étapes de la consultation ont réuni moins d'acteurs, on peut estimer qu'un large nombre a été

sensibilisé. Par ailleurs, il faut souligner que les méthodes utilisées ont essayé d'élargir progressivement la démarche à d'autres acteurs locaux (voir l'étape d'élargissement ci-dessous).

A certains moments du processus à Mons, la participation s'est organisée par public. Ainsi, toutes les étapes du budget participatif ne rassemblent pas simultanément les habitants, les représentants d'habitants, les services communaux, etc.

Ouvrir la démarche à de nouveaux acteurs (élargissement)

Anderlecht, Antwerpen et Schaerbeek sont passées par le même processus : une étape initiale avec un groupe limité d'acteurs et ensuite une volonté de confronter les propositions du groupe limité à des habitants, des acteurs de terrain, etc. Ainsi, à Anderlecht, les Portes Ouvertes ont rassemblé plus de cent personnes, alors que 20 à 40 personnes ont participé au groupe de réflexion. Après la conception du Stadsgesprek d'Antwerpen entre quelques organisations d'habitants, une manifestation réunissant 70 stadsarchitecten a discuté et fait évoluer la proposition initiale. Enfin, à Schaerbeek, la démarche de la consultation a été conçue initialement avec une quinzaine de personnes des services et échevinats de la commune ; la seconde étape a réuni de nouveaux acteurs de deux quartiers spécifiques pour mener une réflexion à partir du terrain.

De manière contrastée, à Gent et Charleroi, les acteurs impliqués sont les mêmes que ceux qui ont pris l'initiative de la consultation citoyenne. A Gent, les associations et groupes d'habitants avaient participé dès le départ à la définition de l'objet avec des personnes de la commune, et ce groupe ne s'est jamais élargi au cours de la démarche. A Charleroi, l'équipe du Programme des Grandes Villes a choisi de ne pas associer d'autres acteurs locaux, considérant que le contexte local n'était pas assez « mûr » et qu'un manque de garanties financières ne permettait pas d'assurer l'avenir du programme (avant les élections fédérales).

A Mons et Schaerbeek, l'élargissement de la consultation citoyenne ne s'est pas fait avec des groupes d'habitants, mais avec des individus (et des associations à Schaerbeek). C'est vraisemblablement l'approche via les quartiers qui a facilité la participation d'individus, particulièrement à Mons qui en a mobilisé le plus grand nombre par le biais du processus de budget participatif déjà mis en route.

Même si le tableau ci-dessus fait apparaître les acteurs par leur appartenance à un groupe ou à une institution, on observe que bon nombre de représentants de comités, de groupes d'habitants, d'associations participent à la consultation citoyenne de manière individuelle. La dimension collective que représentent ces personnes n'est donc pas toujours effective dans la consultation citoyenne. Cette remarque ne doit pas être considérée comme une critique pour les organisations, dans la mesure où l'implication dans des processus nouveaux se fait souvent par le biais d'une personne motivée individuellement, avant d'arriver à mobiliser les autres membres du collectif.

Une implication des acteurs communaux à nuancer

Dans les villes où les autorités communales ont participé (toutes sauf Gent et Charleroi), il s'agissait d'une réelle implication des (représentants) politiques dans le processus. Soit par une participation directe aux débats et activités de la consultation, soit par le nombre de délibérations passées et discutées en Collège des Bourgmestres et Echevins.

Au niveau des services, le tableau fait apparaître une large participation des administrations communales. La qualité de cette implication doit cependant être

nuancée. A Mons, le budget participatif étant déjà en engagé, les services participent activement au processus (réunions thématiques, construction des propositions, ...). Dans les autres villes et communes, mis à part les services ou équipes directement impliqués dans la coordination des consultations (DSD à Schaerbeek, Stedelijk Wijkoverleg à Antwerpen), les autres services se sont très peu impliqués réellement. Nous avons observé et analysé plusieurs situations :

- A plusieurs reprises, ils ont été « obligés » de se présenter aux réunions et activités de la consultation. Il s'agissait d'une injonction politique à laquelle ils devaient répondre sans réelle conviction et volonté propres.
- Quelque fois et là où c'était possible, nous avons tenté de donner aux services un rôle plus important dans la discussion du thème, de la méthode de la consultation. (par exemple à Schaerbeek). Nous avons alors été confrontés au refus de prendre quelque position car celles-ci relèvent du seul niveau des élus. On voit alors apparaître clairement la difficulté du positionnement des services communaux qui d'une part, sont ceux qui travaillent directement avec la population et qui d'autre part, sont soumis aux décisions des élus.
- Enfin, lors de séances de groupes de travail entre services et habitants, nous avons observé le peu de participation au débat de la part des acteurs communaux. Il nous a semblé que beaucoup d'entre eux considèrent que ce genre d'espace sert à l'expression des habitants, mais pas au dialogue et à la construction d'idées et d'actions conjointes. Le concept même de participation semble donc encore très limité à faire participer et s'exprimer les habitants, mais pas à débattre et élaborer des solutions ensemble.

Facteurs observés comme déterminants

- *Après la définition de l'objet de la consultation - qui peut être menée par un acteur ou un groupe restreint -, il faut une intégration de nouveaux acteurs pour élargir la réflexion et contribuer à une construction collective qui tienne compte des différents points de vue.*
- *La participation concerne tous les acteurs (et pas seulement les habitants). Il y a donc nécessité d'un travail multi-acteurs avec l'implication des élus politiques, des services communaux et des habitants.*
- *La place des services communaux dans un processus participatif est délicate. Tirillés entre les demandes du terrain et la décision politique, il s'avère souvent nécessaire de développer un travail spécifique avec eux pour identifier leurs rôles et responsabilités.*

ORIGINE DES CONSULTATIONS CITOYENNES

Les consultations citoyennes sont chacune nées dans un cadre assez différent. Leur objet provient ou non d'une idée ou d'un projet déjà existant. Il a été défini à partir d'un thème spécifique ou plutôt d'un cadre méthodologique.

	Origine de l'objet				Objet des consultations citoyennes	
	Projet neuf	Idée existante	Cadre général défini	Projet déjà en cours	Entrée thématique	Espace ou cadre méthodologique
Anderlecht						Maison de la Participation
Antwerpen					<ul style="list-style-type: none"> - stedelijk wijkoverleg - "alloch of autoch, samen tonen" - "publiek - civiele samenwerking" - "bewonersgroep aan zet" 	Stadsgesprek
Charleroi					Dynamiser une culture participative communale	
Gent					<ul style="list-style-type: none"> - werken aan zelforganisatie van de bewonersgroepen - samenwerkingsverbanden tussen allochtone en autochtone gemeenschap optimaliseren - eis voor transparant stadsbeleid - doorlichting van de communicatieplannen 	
Mons					<ul style="list-style-type: none"> - les jeunes - les personnes âgées - le cadre de vie - la culture - l'information 	Budget Participatif
Schaerbeek					A partir d'une volonté initiale de travailler sur la prévention à l'insécurité, l'essentiel du travail s'est développé sur la relation quartier/commune	Conseil Consultatif de la Prévention

Choisir le point de départ

Mons est la seule ville où le Groupe Participatie est arrivé dans une démarche qui était déjà bien définie, avec relativement peu d'adaptation possible.

La Maison de la Participation d'Anderlecht est un projet inscrit dans le programme de majorité communale. Elle doit être mise en place et l'échevinat de la participation a un mandat dans ce sens, avec le souci d'une conception collective et participative dès le départ.

A Charleroi et Schaerbeek, la démarche consistait à mener un réflexion à partir d'une idée de base formulée au sein de la commune. Le point de départ à Charleroi était une question de l'équipe du Programme des Grandes Villes sur comment mettre en place un espace de dynamisation de la participation des habitants de la Porte Ouest. A Schaerbeek, la commune voulait travailler sur la prévention à l'insécurité par le biais du Conseil Consultatif de Prévention, mais sans méthode prédéfinie.

Antwerpen est la seule ville où l'objet de la consultation fait partie d'une nouvelle démarche (Gent également, mais sans avoir pu avancer dans la démarche de la

consultation). Même s'il cadre parfaitement avec le travail entamé par le service Stedelijk Wijkoverleg, il s'agit d'une idée nouvelle qui permettra d'organiser un Stadsgesprek avec différents acteurs locaux.

A Gent, l'interruption de la consultation n'a pas permis d'identifier un objet précis, même si les acteurs locaux ont travaillé sur l'amélioration de la communication entre la ville et les habitants.

Au vu des résultats des consultations citoyennes, on ne peut identifier un stade précis à partir duquel un travail participatif serait particulièrement efficace. Toutefois, on peut noter la difficulté de mettre en oeuvre une démarche participative sur un cadre déjà très défini.

Choisir un thème ou une méthode

Trois villes ont opté pour axer le travail de la consultation citoyenne sur un espace de dialogue que l'on pourrait assimiler à un cadre méthodologique de travail participatif : la Maison de la Participation d'Anderlecht, le Budget Participatif à Mons, le Conseil Consultatif de Prévention à Schaerbeek. Dans ces villes et communes, c'est la préoccupation de faire fonctionner un espace de participation qui a motivé une démarche de consultation.

A Antwerpen, le Stadsgesprek en tant qu'espace de dialogue entre les acteurs locaux est apparu comme une proposition au cours de la consultation. Ce n'est donc pas l'optimisation de son fonctionnement qui a été débattu, mais il correspond à un résultat de la démarche.

A l'exception d'Anderlecht, toutes les villes ont travaillé sur un objet lié à un ou plusieurs thèmes spécifiques ; celui traité à Charleroi est néanmoins resté assez vague, vu le faible développement de la consultation. Le travail réalisé sur la Maison de la Participation à Anderlecht est caractéristique dans la mesure où il n'a pas abordé de thème particulier, sauf à titre d'exemple pour illustrer les activités de la Maison de la Participation. A Schaerbeek, la volonté initiale était de se centrer sur le thème de la prévention. Cependant, le travail réalisé dans les quartiers a très vite montré que ce n'était pas tant l'insécurité qui devait faire l'objet de propositions, mais plutôt la relation entre quartiers et commune pour permettre une réelle participation.

Permettre l'évolution

Le choix d'entrer par un thème ou un cadre méthodologique ne paraît pas essentiel. Par contre, au fur et à mesure de la construction ou de la mise en oeuvre d'un processus participatif, il semble indispensable d'aborder parallèlement un travail thématique (Anderlecht le prévoit pour la poursuite de la consultation citoyenne) et un travail sur un espace de dialogue.

On notera l'évolution qu'ont connue Antwerpen et Schaerbeek. A Antwerpen, le Stadsgesprek n'était pas prévu au départ et est apparu comme un moyen pour permettre le dialogue autour des thèmes initialement identifiés. A Schaerbeek, l'évolution s'est faite dans l'autre sens : au départ d'un espace de concertation thématique, c'est la relation globale de participation des quartiers à la vie communale qui est devenue centrale.

Différentes entrées pour améliorer la relation habitants/commune

Nous avons observé que chaque ville/commune travaille sur l'objectif transversal d'améliorer la communication entre la ville/commune et les habitants, soit par un thème spécifique, soit par le biais d'une méthode de travail, soit par les deux ensemble. Cet objectif n'est pas affirmé par tous et partout ; il apparaît de manière implicite dans la démarche entamée dans chaque ville.

Ceci nous amène à dire que le travail sur la participation est intrinsèquement lié à la reconstruction de la relation - et donc de la confiance - entre habitants et pouvoirs publics. Peut-être pourrait-on même affirmer que ce n'est pas tant le choix d'un thème ou d'une méthode qui importe, mais plutôt l'occasion de (r)établir un dialogue et la possibilité d'une action concertée entre population et équipes communales.

Facteurs observés comme déterminants

- *Une démarche de participation nécessite de travailler collectivement sur un espace de débat (cadre et espace de participation) qui permette l'expression de tous.*
- *Choisir un thème spécifique autour duquel construire de la participation peut être important (notamment pour mobiliser des acteurs locaux), mais n'est pas toujours indispensable.*
- *Un travail sur la participation est possible sur des projets nouveaux ou déjà identifiés, à partir du moment où tout n'est pas encore défini et formaté (espace de créativité et d'élaboration possible). Toutefois, dans des contextes où les décisions communales laissent peu de place aux propositions et idées des autres acteurs, la participation sera difficile à motiver.*

OBJETS ET ECHELLES DE TERRITOIRE DES CONSULTATIONS CITOYENNES

Avec la même présentation de l'objet de la consultation (voir paragraphe précédent), le tableau fournit un élément d'analyse supplémentaire, grâce aux échelles de territoires qui sont abordées au cours de la consultation citoyenne.

	Objet des consultations citoyennes		Echelles de territoire	
	Entrée thématique	Espace ou cadre méthodologique	Toute la commune	Un quartier
Anderlecht		Maison de la Participation		
Antwerpen	- stedelijk wijkoverleg - "alloch of autoch, samen tonen" - "publiek - civiele samenwerking" - "bewonersgroep aan zet"	Stadsgesprek		
Charleroi	Dynamiser une culture participative communale		<i>(perspective de concertation sur le Projet de Ville)</i>	Porte Ouest
Gent	- werken aan zelforganisatie van de bewonersgroepen - samenwerkingsverbanden tussen allochtone en autochtone gemeenschap optimaliseren - eis voor transparant stadsbeleid - doorlichting van de communicatieplannen			
Mons	- les jeunes - les personnes âgées - le cadre de vie - la culture - l'information	Budget Participatif	<i>(élargissement prévu pour 2005)</i>	Jemappes Flénu
Schaerbeek	A partir d'une volonté initiale de travailler sur la prévention à l'insécurité, l'essentiel du travail s'est développé sur la relation quartier/commune	Conseil Consultatif de la Prévention	<i>(élargissement prévu à d'autres quartiers)</i>	Brabant-Verte Marbotin

Le choix entre quartier et commune

Les consultations citoyennes permettent de voir que l'amélioration de la relation entre ville/commune et habitants peut se faire à partir de deux échelles différentes :

- soit par un travail mené dans chaque quartier de manière séparée, comme à Mons, Schaerbeek et Charleroi ;
- soit par une démarche sur l'ensemble du territoire communal, comme à Gent, Anderlecht et Antwerpen.

Anderlecht, Antwerpen et Gent ont opté directement pour un travail à l'échelle communale. Leur choix est sans doute lié à une culture locale et à une pratique qui permet d'impliquer dès le départ l'ensemble du territoire communal.

A Mons et Schaerbeek, la démarche entamée s'est concentrée sur deux quartiers. Néanmoins, l'objectif à moyen terme est d'élargir le travail à d'autres quartiers (cas de Schaerbeek) ou à l'ensemble de la ville (à Mons). Charleroi s'est concentré sur un seul quartier, la Porte Ouest, comme étape-test avant d'envisager une concertation sur le Projet de Ville au niveau de toute la commune.

Choisir de travailler sur l'un ou l'autre quartier impose de définir des critères de sélection. Schaerbeek a opté pour un travail dans les quartiers « difficiles » où une intervention plus spécifique et un travail sur la prévention doivent être développés en priorité. A terme, il devrait s'agir d'une dizaine de quartiers. Tandis qu'à Mons, les deux

quartiers retenus - Jemappes et Flénu - ont été choisis par souci d'intégration au reste de la ville, mais de toute façon, ne constituent qu'une étape pilote dans la mise en place du budget participatif qui devra s'étendre au restant de la ville en 2005. Charleroi a préféré concentrer son action sur la Porte Ouest, notamment grâce aux subsides du Programme des Grandes Villes.

Ainsi, on observe que la tendance générale est de travailler à l'échelle communale ou dans une perspective inter-quartiers. La manière d'entamer le travail pouvant se faire d'abord au niveau de quartiers avant d'avoir une approche communale.

Les échanges entre quartiers

Malgré le temps réduit de l'intervention du Groupe Participatif, on a observé dans différents contextes les effets de la rencontre entre quartiers. A Schaerbeek, le travail mené d'abord séparément à Marbotin et à Brabant Verte a permis une deuxième étape où les deux quartiers se sont rencontrés, ont échangé et ont finalement construit des propositions en commun. Chacun a pu alors constater que le travail réalisé à Marbotin devenait complémentaire par rapport à celui de Brabant Verte, et réciproquement. Marbotin cherche en effet à privilégier la rencontre entre Collège et population sur l'ensemble des problèmes du quartier, alors que Brabant Verte est soucieux d'un travail sur le Parc Reine Verte. La rencontre entre les deux quartiers a permis de construire une proposition commune qui intègre les préoccupations des deux quartiers, chacun ayant fait siennes les propositions de l'autre.

De même, lors des rencontres du groupe de réflexion à Anderlecht, des comités et groupes d'habitants se sont rencontrés et ont découvert le travail des autres. Plusieurs ont souligné l'intérêt des échanges et d'un travail en commun.

Enfin, on note que les autorités communales ont un rôle important pour favoriser ces échanges entre groupes et quartiers. Tous les élus politiques ne sont pas nécessairement disposés à encourager la rencontre directe entre quartiers, certains préférant assurer le rôle de charnière, et donc un certain contrôle sur ce type d'échanges.

Les risques du saut d'échelle

Opter pour un travail limité dans un premier temps à un quartier pour ensuite généraliser une méthode à l'ensemble du territoire communal n'est pas aisé. En effet, du point de vue des habitants et groupes d'un quartier, être « choisis » pour une démarche-pilote peut inquiéter, plutôt que rassurer. « *On va servir de cobayes ? ... On est si différents que ça des autres quartiers ? ...* ». Pour les autres quartiers, la réaction peut aussi être de jalousie ... « *Pourquoi eux et pas nous ?* ». Ainsi, la suspicion peut très vite générer des réactions qu'un travail à une échelle plus large aurait permis d'éviter.

Néanmoins, initier tout de suite une démarche participative à l'échelle d'une ville ou d'une commune n'est pas toujours possible. Une première étape limitée à un territoire spécifique peut être une solution à partir du moment où elle n'oblige pas le « quartier-pilote » à travailler en fonction de toutes les situations existantes dans la commune et où le résultat de l'étape ne sera pas généralisé à l'ensemble de la commune comme « recette à appliquer ».

Enfin, lors d'actions menées dans un quartier spécifique, on a pu observer l'importance d'un travail transversal entre les différents services communaux. Cela permet d'éviter une action dissociée des services ou une forme d'appropriation des quartiers par chaque service ou échevin. Un travail cohérent qui associe les différents services devra faciliter un élargissement à d'autres quartiers.

Une clarté et une attention particulière doivent être apportées à cette étape de passage du quartier à la commune, et inversement.

Facteurs observés comme déterminants

- *Une démarche de participation doit avoir une perspective d'application au niveau du territoire communal, même si elle n'est pas envisageable à court terme.*
- *Dans le cas d'un travail dans un quartier spécifique, il faut veiller à l'implication des différents services communaux pour permettre une transversalité.*
- *Les échanges entre groupes et quartiers d'une même commune constituent un élément important et un atout pour la mise en place de processus participatifs communaux.*

ETAPES DES CONSULTATIONS CITOYENNES

Ce paragraphe propose une systématisation des différentes étapes de développement des consultations citoyennes, en les regroupant en quatre phases principales. Une présentation détaillée des étapes se trouve à la fin de la présentation de chaque ville du chapitre 2.

	Etapes préalables	Définition	Développement	Restitution
Anderlecht	<i>Sept-oct 2002</i> Prise de contact avec différents acteurs locaux	<i>Nov 2002 - Fév 2003</i> -Identification de la démarche avec l'échevinat de la participation -Engagement collectif entre le collège et le Groupe Participatie -Rédaction d'une note méthodologique	<i>Mars - mai 2003</i> -4 réunions du groupe de réflexion -Elargissement de la consultation (large diffusion d'une brochure) -Journée Portes Ouvertes de la future Maison de la Participation	<i>Juin 2003</i> -Journée Portes Ouvertes de la future Maison de la Participation -Présentation des résultats au Collège des Bourgmestre et Echevins
Antwerpen	<i>Sept 2002</i> Collegiebesluit dat de samenwerking met de Groupe Participatie goedkeurt	<i>Oct 2002 - Fév 2003</i> -Contacteren van lokale actoren -Eerste rondetafelgesprek: identificatie van verschillende werkpistes met bewonerscomités en de Dienst stedelijk wijkoverleg en Dienst samenspraak	<i>Mars - avril 2003</i> -Tweede rondetafelgesprek: het concept organisatie van een "stadsgesprek" wordt verder uitgewerkt -Bijeenkomst van de werkgroep die reflecteert over de organisatie van het stadsgesprek	<i>Juin - août 2003</i> -Opstellen van Collegenota ter goedkeuring van het concept en programma "Stadsgesprek" + goedkeuring ervan -Bijeenkomst van de stadsarchitecten
Charleroi	<i>Oct 2002</i> Prise de contact avec différents acteurs locaux	<i>Nov 2002 - avril 2003</i> -Identification de la démarche avec la coordination locale de la Politique de Grandes Villes -Plusieurs modifications de l'objet de la consultation	<i>Mai - août 2003</i> -Réunions pour clarification du travail -Tour du quartier (photos +interviews) -Elaboration d'un document avec commentaires et références	
Gent	<i>Oct - nov 2002</i> Contacteren van lokale actoren	<i>Janv 2003</i> -Eerste rondetafelgesprek: identificatie van verschillende werkpistes	<i>Mars - juin 2003</i> -Tweede rondetafelgesprek -Bijeenkomst van een beperkte werkgroep	
Mons	<i>Oct - nov 2002</i> Prise du contact avec différents acteurs locaux	<i>Déc 2002 - fév 2003</i> -Identification de la démarche avec le cabinet du bourgmestre -Engagement collectif entre le collège et le Groupe Participatie -Rédaction d'une note méthodologique	<i>Fév - juin 2003</i> -Appui au chef de projet -Séances de travail dans les quartiers, avec l'administration et avec la Commission Participation -Elaboration d'une note sur les enjeux du budget participatif	<i>Juin 2003</i> -Présentation de la note « Des enjeux pour le Budget Participatif à Mons » à la Commission Participation et au Collège des Bourgmestre et Echevins
Schaerbeek	<i>Sept - nov 2002</i> Prise du contact avec différents acteurs locaux	<i>Déc 2002 - fév 2003</i> -Identification de la démarche avec la cellule Développement Stratégique et Durable -Engagement collectif entre le collège et le Groupe Participatie -Rédaction d'une note méthodologique -Première réunion inter-service	<i>Mars - sept 2003</i> -Choix du thème précis -Réunions avec les services et échevinats impliqués sur la prévention -Travail à Marbotin (3 séances avec les acteurs locaux) -Travail à Brabant-Verte (3 séances avec les acteurs locaux) -Mise en commun entre les deux quartiers	<i>Oct 2003</i> Présentation d'un document de synthèse élaboré à partir du travail dans les deux quartiers au Collège des Bourgmestre et Echevins et au Conseil Consultatif de Prévention

Mises à part Gent et Charleroi, toutes les villes ont parcouru les différentes phases des consultations citoyennes. Nous les analysons ci-dessous.

Une approche assez lente

La lettre du Ministre informant les villes et communes de la démarche de consultation citoyenne a été envoyée en août 2002. Il aura fallu trois mois pour que le processus démarre dans toutes les villes.

Excepté à Antwerpen, l'étape préalable a consisté à prendre contact avec différents acteurs locaux. A Antwerpen, le Collège a d'abord donné son accord pour une collaboration avec le Groupe Participatie avant que des contacts soient pris avec d'autres acteurs.

De manière générale, les premiers contacts et la phase de définition ont été très lents et se sont étalés sur des périodes allant de cinq à sept mois. Ceci peut sans doute s'expliquer par plusieurs motifs. D'une part, il est vraisemblablement inhabituel qu'un service public fédéral engage un groupe extérieur pour venir animer la mise en place de processus locaux ou communaux. D'autre part, le Groupe Participatie - en tant que groupe - n'était pas connu dans les villes et communes. Certains de ses membres étaient connus individuellement, mais pas le collectif. Enfin, lorsqu'une ville fait appel à des équipes extérieures, elle les engage sur un cahier de charges précis, et souvent en leur demandant de formuler des propositions et recommandations sur de l'action publique. Dans ce cas, le Groupe Participatie arrivait avec une approche différente : l'idée de construire « quelque chose » entre les différents acteurs locaux dans une perspective de participation locale, et de plus sans vouloir privilégier la commune comme acteur principal du processus de construction collective.

Ces différentes caractéristiques des consultations citoyennes ont sans doute généré un peu de méfiance dans un premier temps. Il a fallu passer du temps à construire la confiance, que ce soit avec les autorités et services communaux ou avec les groupes d'habitants et associations.

A ces éléments, il faut encore ajouter la position de certaines villes qui ne sont pas toujours ouvertes à des apports extérieurs et qui ont vu arriver le Groupe Participatie comme un externe déconnecté du contexte local.

Constitution d'un groupe de travail

Dans les quatre villes où le processus de la consultation a vraiment démarré, on observe - excepté à Mons - la constitution de groupes de travail multi-acteurs. Généralement composés d'agents communaux, d'associations et de groupes d'habitants (rarement d'élus politiques et d'habitants individuels), ces groupes ont permis de construire des décisions partagées. Le groupe de réflexion pour la Maison de la Participation à Anderlecht, le groupe de préparation du Stadsoverleg à Antwerpen, les groupes de Brabant Verte et Marbotin à Schaerbeek.

Sur ce point, les évaluations des participants (voir chapitre 4) confirment l'optique du Groupe Participatie sur l'intérêt de dynamiques multi-acteurs où chacun apprend à connaître les autres, à mieux comprendre ses préoccupations pour arriver à construire ensemble des propositions qui tiennent compte de tous.

L'élargissement, une étape décisive

Comme cela a déjà été mentionné lors de l'analyse des acteurs participant aux consultations citoyennes, l'élargissement à de nouveaux acteurs constitue un moment essentiel. C'est à ce moment que le terme « consultation » prend son sens et permet d'associer de nouvelles personnes, organisations et institutions.

Plus particulièrement, les processus d'Anderlecht et Antwerpen sont passés par un élargissement significatif lorsqu'il y a eu diffusion à plusieurs milliers d'exemplaires d'une brochure avec les axes de travail de la Maison de la participation d'Anderlecht et qu'une centaine de personnes se sont réunies lors de la journée Portes Ouvertes. De même, à Antwerpen, l'interpellation de plusieurs dizaines de stadsarchitecten par le groupe qui avait préparé une proposition pour le Stadsgesprek constitue aussi une manière de mobiliser de nouveaux acteurs et donc de faire d'une idée initiale un projet largement collectif.

A Schaerbeek, cette étape a plutôt consisté en une nouvelle étape du travail avec des acteurs de deux quartiers. Même si en termes numériques, il y a eu moins de personnes mobilisées, la volonté d'élargir le débat était claire et a permis d'inclure de nouveaux points de vue.

A Mons, la consultation s'est déroulée sous un autre mode. La plupart du temps, les acteurs étaient contactés par public (les habitants et/ou leurs représentants lors des réunions de zone, l'administration communale, ...). Il y a peu d'espaces multi-acteurs, mis à part la Commission Participation, mais dans ce cas c'est plutôt la multiplicité des espaces de débat qui permet d'affirmer que le processus passe en permanence par une volonté d'élargir le débat et d'associer de nouveaux acteurs.

La restitution, une garantie pour la confiance et la continuité

La notion de restitution est importante à préciser. D'abord, tout au long de la consultation citoyenne, les membres du Groupe Participatie ont favorisé l'élaboration de notes et de comptes-rendus qui ont permis de « restituer » aux acteurs de chaque ville et commune l'avancée de la réflexion. Que ce soit sous la forme de textes internes ou largement diffusés, ces documents ont contribué à installer la confiance dans la mesure où chacun peut s'y retrouver et voir que ce qu'il a exprimé est pris en compte.

Néanmoins, il existe des moments où la restitution et la présentation à d'autres acteurs jouent un rôle central. Anderlecht et Antwerpen ont choisi des formes de restitutions publiques sous forme de journée Portes Ouvertes, d'appel aux stadsarchitecten, de stadsgesprek. Mons et Schaerbeek ont opté pour des présentations limitées aux autorités communales (collège, comité de gestion en matière de prévention, ...). Notons encore qu'Anderlecht est la seule commune où une séance spéciale du Collège a permis aux représentants des groupes d'habitants de présenter les résultats du travail sur la Maison de la Participation.

Une forme également importante de la restitution est le suivi permanent du Collège. On note que les 4 villes et communes qui se sont formellement engagées dans la démarche de consultation citoyenne ont régulièrement informé le collège sur les avancées du travail. Même si cette forme de restitution se fait en interne au sein de la commune, elle est essentielle pour garantir l'information, mais aussi le débat avec les élus politiques.

Ces différentes manières de restituer le travail des consultations citoyennes nous paraissent essentielles pour contribuer à (re)construire la confiance entre les acteurs. Elles permettent de reconnaître chaque acteur et de faciliter l'expression, sans

toutefois nier les divergences ou les conflits. Enfin, toutes ces marques laissées par les restitutions (note méthodologique, comptes-rendus de séances, délibération de collège, présentation publique, organisation d'événement) constituent au fur et à mesure un processus qui s'installe dans la durée et qui facilite sa continuité.

Facteurs observés comme déterminants

- *Les consultations citoyennes nécessitent du temps pour construire « un peu de confiance » entre les acteurs, et aussi avec des animateurs externes.*
- *La séquence « définition d'un objet - constitution d'un groupe de travail - élargissement - restitution » semble constituer une méthode qui permet de construire des propositions de manière progressive et en associant de plus en plus d'acteurs.*
- *Les consultations cherchent à construire des processus, pour lesquels les différents moments et formes de restitution internes et publiques sont essentiels et contribuent à installer la continuité.*

RESULTATS ET PERSPECTIVES DES CONSULTATIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus dans le cadre de la consultation citoyenne. Ceux-ci sont analysés dans les colonnes suivantes, en termes de contribution à des objectifs plus globaux :

- créer la confiance entre les acteurs locaux,
 - mettre en place une structure de participation,
 - fournir un appui méthodologique,
 - construire une culture de participation (par le biais d'espaces de débats, ...),
- (l'intensité de la trame apparaissant en regard de chaque objectif montre l'importance de la contribution de la consultation citoyenne à cet objectif).

La dernière colonne présente les perspectives affirmées pour la poursuite de la démarche dans les villes et communes.

	Résultats	Résultats ayant contribué à :				Perspectives
		créer la confiance entre les acteurs	mettre en place une structure de participation	fournir un appui méthodologique	construire une culture de participation	
Anderlecht	Une base de programme pour la définition des activités de la future Maison de Participation	En partie, mais pas avec tous les acteurs (associations, jeunes)	Préparation de la Maison de la Participation	Au niveau de l'animation et des comptes-rendus		Prolonger le processus de consultation jusqu'à l'ouverture de la Maison de Participation, en mettant en œuvre un des axes proposés et en approfondissant les propositions formulées
Antwerpen	Construction collective depuis l'idée jusqu'à la réalisation du « stadsgesprek »	De manière évolutive au fur et à mesure des tables-rondes	Préparation du stadsgesprek			Collectief de organisatie van het stadsgesprek afwerken + verderwerken met de resultaten uit dit congres Streven naar een jaarlijkse uitgave van het stadsgesprek
Charleroi						
Gent						
Mons	Regard extérieur et appuis ponctuels pour adapter le Budget Participatif		Renforcement du budget participatif existant	Sur différents aspects de la méthode du budget participatif		Continuer à accompagner le processus du Budget Participatif avec une vision critique et objective
Schaerbeek	Propositions pour installer et/ou renforcer les liens entre la commune et les habitants (à partir de deux quartiers)	En partie, par le biais du dialogue entre les acteurs	Pistes pour améliorer la relation quartier/commune	Au niveau de l'animation et des comptes-rendus		Mettre en œuvre les propositions dans les deux quartiers. Développer le même processus dans plusieurs autres quartiers

Lancement de processus

Dans quatre des six villes, les consultations citoyennes ont mené à un résultat (Anderlecht, Antwerpen, Mons et Schaerbeek). Il s'agit davantage d'un processus avec un ensemble d'acteurs locaux dont les résultats seront d'autant plus visibles que la démarche se poursuivra à long terme.

Le stadsgesprek sera le premier résultat visible à court terme (organisation de cette rencontre prévue en novembre 2003). Il prendra tout son sens à partir du moment où il se répétera annuellement et s'inscrira dans un processus où les résultats du premier stadsgesprek feront l'objet d'un suivi.

Pour Mons, il est difficile de quantifier les résultats de la consultation. L'intérêt de travailler avec un groupe extérieur dans le cadre d'une expérience comme le budget participatif a été démontré. Même s'il s'agissait d'un processus en cours et sans avoir de maîtrise sur son déroulement, les échanges dans le cadre de la consultation auront notamment contribué à la mise en place d'une action par les représentants des habitants et à la clarification du rôle de l'administration.

A Charleroi et Gent, le tableau ne fait état d'aucun résultat. Bien entendu, les quelques contacts et activités développés dans ces villes auront peut-être un effet à moyen terme, mais il n'est néanmoins pas possible de montrer des résultats à ce stade du processus.

Des contributions à une culture de participation

Comme il y a déjà été fait allusion à plusieurs reprises, la démarche des consultations citoyennes aura aidé à reconstruire la confiance entre les acteurs locaux. Même si les processus ont été trop courts et ont impliqué un nombre limité de publics, le dialogue entre acteurs locaux, le fait d'être écouté, la possibilité de construire de nouvelles propositions génèrent une nouvelle énergie chez les participants pour contribuer à l'amélioration de la vie locale et/ou communale. Ce fut particulièrement le cas à Anderlecht et Antwerpen, et sans doute dans une moindre mesure à Schaerbeek.

Un des axes marquants des consultations est la volonté de construire des structures de participation (maison de la participation, stadsgesprek, développement du budget participatif, relations quartier/commune). Sans doute cet axe commun aux 4 consultations démontre-t-il encore la fragilité et le manque d'espaces pour la participation. C'est vraisemblablement parce que les espaces existants ne permettent pas une réelle participation que les acteurs de ces 4 villes et communes ont cherché - directement ou non - à construire ou renforcer de nouvelles formes de dialogue et de relation entre les habitants et les équipes communales. Sur ce point, les démarches ont fait preuve d'une créativité qui a réussi à mobiliser les acteurs locaux.

La méthodologie de travail constitue un autre axe à souligner. Que ce soit par le biais de conseils et recommandations à Mons, par l'animation d'espaces multi-acteurs et le travail sur les comptes-rendus à Anderlecht et Schaerbeek, ou par la capacité d'imagination à Antwerpen, il s'est souvent agi de qualités propres aux intervenants du Groupe Participatie qui ont contribué à dynamiser les processus dans chaque ville/commune par leurs attitudes, des méthodes et techniques au service d'espaces de participation.

Ces différents apports, particulièrement par le biais des espaces de débat qu'ils ont permis de mettre en place, nous semblent contribuer au développement d'une culture de participation à l'échelle locale. Même si de manière modeste, parfois trop institutionnelle, à des échelles encore restreintes ou avec une trop faible mobilisation d'acteurs, les démarches entamées ouvrent de nouvelles voies possibles à une participation inscrite dans une culture locale.

Facteurs observés comme déterminants

- *Créer un espace de dialogue reconstruit et/ou renforce la confiance entre les acteurs et permet la mise en place de structures et formes de participation.*
- *Les consultations citoyennes constituent le démarrage de processus qui, à partir du moment où ils s'inscrivent dans la durée, engendrent progressivement une culture de participation locale.*
- *Les méthodes développées dans les consultations citoyennes sont importantes pour insuffler une dynamique participative qui préfigure les processus à mettre en place.*

DEGRES DE PARTICIPATION DANS LES CONSULTATIONS CITOYENNES

Même si l'étude n'avait pas pour objet de conceptualiser les différents niveaux de participation, il nous a paru important d'introduire quelques éléments observés. Ainsi, sans aucun objectif de modélisation, nous abordons dans ce paragraphe quelques éléments qui pourraient faire l'objet d'une analyse approfondie. C'est d'ailleurs un des axes prospectifs que nous proposons au chapitre 4.

Les consultations citoyennes constituent des processus participatifs en soi. Cependant, le mot « participation » recouvre différents concepts. Le tableau ci-dessous tente une présentation des différents degrés de participation atteints dans le cadre de chaque consultation citoyenne.

	Information	Consultation	Concertation	Coproduction	Cogestion
Anderlecht					
Antwerpen					
Charleroi					
Gent					
Mons					
Schaerbeek					

Les éléments présentés et discutés dans ce paragraphe ne se réfèrent pas aux dispositifs participatifs de manière générale et ne sont donc pas un jugement de valeur sur la manière dont est développée la participation dans les villes et communes. Ils qualifient uniquement le travail réalisé avec le Groupe Participatie au cours des 10 mois de l'étude.

Ne disposant pas d'instruments spécifiques pour analyser les degrés de participation, nous avons opté pour livrer ci-dessous quelques observations et perceptions.

De manière générale, les consultations citoyennes ont permis de consulter les différents acteurs et de les faire se concerter. Le processus à Gent n'aura pas permis d'aller au-delà d'une première consultation des acteurs locaux pour identifier les objets possibles de la consultation citoyenne. A Charleroi, il y a eu une tentative de préparer une méthodologie pour implanter un processus de participation, mais qui n'a pas donné lieu à de l'information ou de la consultation.

A Mons, vu la diversité des publics et le niveau encore faible de sensibilisation au budget participatif, certaines séances ont également consisté en une information de base. Cette spécificité est vraisemblablement due au fait qu'à Mons, la démarche était greffée sur un projet déjà en cours (et non sur sa préparation comme dans les autres cas) et a donc associé un public plus large.

La dynamique à Schaerbeek a favorisé la concertation entre services et quartiers, mais la position peu déterminée du politique n'a pas permis d'arriver à un niveau de coproduction. Par contre, le travail en cours sur l'organisation de la prévention au sein de l'administration a permis d'utiliser l'espace de la consultation citoyenne pour informer les acteurs sur les nouvelles options prises par la commune.

A Anderlecht et Antwerpen, la diversité des acteurs de la consultation a permis de concevoir de nouvelles propositions (Maison de la Participation, stadsgesprek). Il faut

noter que la volonté des autorités politiques de ces deux communes a favorisé l'émergence de ces pistes de travail et propositions.

Soulignons que ce n'est pas parce qu'au cours de la consultation citoyenne, il n'a pas été possible d'arriver à un niveau de coproduction que le dispositif participatif ne peut y prétendre. Ainsi, un des objectifs du projet de budget participatif de la ville de Mons est d'arriver à ce que des habitants, en partenariat avec l'administration puissent proposer leur vision de l'intérêt général au travers du budget communal (traduction financière du programme politique de la ville).

ROLES DU GROUPE PARTICIPATIE

La position du Groupe Participatie et de ses membres a fait l'objet de nombreux commentaires, sans doute vu son caractère inhabituel. Le tableau ci-dessous identifie différentes fonctions que le Groupe Participatie a pu assumer dans les différentes consultations citoyennes.

	Réunir différents acteurs	Apporter une méthode de travail	Concevoir des outils	Elaborer des propositions	Apporter un regard extérieur	Mettre en évidence des difficultés
Anderlecht						
Antwerpen						
Charleroi						
Gent						
Mons						
Schaerbeek						

De manière générale, le rôle du Groupe Participatie est de faciliter le dialogue local. Néanmoins, cette responsabilité assez générale se décline en fonctions variées, souvent en lien direct avec la personnalité et les compétences des intervenants, mais aussi selon les contextes et leurs caractéristiques.

Une complémentarité de fonctions

Trois fonctions apparaissent de manière prioritaire.

- Réunir différents acteurs locaux, ce qui implique une capacité d'animation spécifique pour que les différents acteurs, généralement peu habitués au dialogue, se sentent écoutés et respectés.
- Apporter une méthode de travail, c'est-à-dire concevoir et porter une démarche qui soit en accord avec le contexte local et qui réponde aux objectifs de la démarche.
- Concevoir des outils pour faciliter le processus, comme une grille d'analyse du déroulement de réunions publiques, des comptes-rendus dynamiques, etc.

On a également observé d'autres fonctions :

- Elaborer des propositions, comme dans le cadre d'une mission de consultance pour un commanditaire.
- Apporter un regard extérieur, pour garantir une « certaine » neutralité ou assurer une forme d'« évaluation »
- Mettre en évidence des difficultés ou assurer le rôle de révélateur, comme à Gent où les premiers échanges ont permis de souligner les divergences qui ont empêché un travail dans le cadre de la consultation.

Ces différentes fonctions se complètent selon les moments et le contexte, les plus importantes et significatives apparaissant dans le tableau ci-dessus. Toutefois, il est vraisemblable que dans chaque ville/commune, les membres du Groupe Participatie aient tous assumé un peu de toutes les fonctions.

Une ouverture à d'autres expériences et contacts

L'arrivée d'un nouvel acteur peut aussi être l'occasion de connaître des expériences similaires développées ailleurs. A ce titre, on notera l'intérêt manifesté par des acteurs

de plusieurs villes à avoir participé au forum de mars 2003 et à l'atelier prospectif de juillet 2003 (voir en fin de chapitre 2).

La notion d'échange d'expériences et d'ouverture à de « nouveaux possibles » peut être synonyme de nouvelles bouffées d'oxygène pour des groupes parfois noyés dans les problèmes et relations locales.

Un rôle indispensable ?

On peut se poser la question de la nécessité d'un apport extérieur pour remplir toutes ces fonctions. De manière générale, il apparaît que la relation entre population et commune est construite avant tout sur la méfiance et ne permet pas un travail commun sans une préparation et une démarche qui puisse reconstruire un minimum de confiance. C'est en cela le rôle principal d'un acteur externe pour aider à l'expression de chacun, à son écoute par les autres, à la valorisation de ses idées pour ensuite pouvoir réunir les propositions des uns et des autres au sein de propositions communes. On pourrait parler d'un apport « au-dessus de la mêlée » qui bénéficie d'une marge d'autonomie vis-à-vis de tous les acteurs locaux (y compris des pouvoirs communaux), lui conférant ainsi une légitimité à coordonner le processus.

Les villes et communes ne peuvent sans doute pas assumer cette tâche toutes seules. D'autant plus quand il s'agit d'enjeux à l'échelle communale qui concernent généralement l'ensemble des quartiers d'une grande ville.

Cette tâche délicate est d'autant plus nécessaire dans la phase de lancement d'un processus de participation, mais doit pouvoir être relayée à moyen terme à des acteurs locaux. En effet, il ne s'agit pas de créer de nouveaux besoins, mais plutôt de voir comment - pour une période de temps limitée - un apport extérieur peut favoriser la dimension participative d'un processus.

CHAPITRE 4

Conclusions et perspectives

SYNTHESE DES EVALUATIONS DES ACTEURS DES VILLES ET COMMUNES

Au terme des consultations citoyennes, nous avons envoyé un questionnaire d'évaluation (voir annexe 9) aux acteurs des villes et des communes afin de recueillir leurs opinions sur la démarche.

Nous avons reçu 12 questionnaires de 4 villes :

- Anderlecht : 1 de l'échevinat de la participation, 1 de l'équipe Programme des Grandes Villes, 1 d'un groupe d'habitants, 1 d'une association
- Antwerpen : 1 du service Stedelijk Wijkoverleg
- Mons : 1 de l'équipe en charge du budget participatif (réponse conjointe du responsable au sein du cabinet du bourgmestre et d'une personne de l'agence jemappesflénu.be / Programme des Grandes Villes)
- Schaerbeek : 1 de la cellule Développement Stratégique et Durable, 1 de la coordination APS, 2 de RenovaS, 1 de l'équipe Espace Locataires, 1 autre sans nom

Bien évidemment, les réponses ne peuvent représenter l'ensemble des points de vue. Douze questionnaires par rapport à l'ensemble des acteurs mobilisés dans les différentes villes sont assez peu représentatifs. Toutefois, ces opinions nous paraissent essentielles à prendre en compte. Nous en présentons ci-dessous une synthèse.

Clarté de la démarche, des objectifs et de la méthodologie des consultations citoyennes

Sur cette question, les réponses sont assez controversées. Une moitié estime que les éléments ont été clairement énoncés. Les autres ne s'y sont pas bien retrouvés au départ, ont perçu la consultation comme un dispositif en plus, n'arrivaient pas à bien identifier la commande. Plusieurs soulignent aussi la difficulté inhérente au travail sur la participation qui nécessite du temps de préparation et de mise à niveau.

Commentaire du Groupe Participatie

Comme expliqué précédemment, la phase d'approche des acteurs des villes et communes a pris énormément de temps et a visiblement encore été insuffisante. De plus, notre démarche est différente de nombreuses interventions de bureaux d'étude et équipes extérieures ; nous ne sommes pas partis d'une commande imposée, mais sur la construction d'un cahier de charges avec les acteurs locaux. Ces différences d'approche exigeaient un temps à mieux mesurer.

Caractère innovant des consultations citoyennes

A nouveau, les réponses divergent, mais cette fois avec plus d'intensité. Une moitié des réponses insiste sur la dimension innovante qui se caractérise par la mise en contact constructive des différents acteurs locaux, la profondeur des débats et l'importance des enjeux. Pour les autres, il s'agit d'une pratique commune ; mais ce qui semble faire défaut, c'est la mise en œuvre du contenu des débats au travers d'une véritable politique participative.

Commentaire du Groupe Participatie

C'est sans doute par rapport à cette question qu'apparaissent le plus clairement les différences entre les villes et communes. Anderlecht et Antwerpen considèrent globalement la démarche assez innovante et c'est justement dans ces

deux contextes qu'on a noté une capacité de co-production entre les acteurs (voir chapitre 3), ce qui explique sans doute la perception de « quelque chose de nouveau » par les participants. Mons et Schaerbeek n'identifient pas ou peu la consultation citoyenne comme un espace différent et innovant. Le temps et les démarches mises en oeuvre dans ces villes/communes n'ont peut-être pas permis le même niveau de développement du processus.

Utilité, résultats et effets des consultations citoyennes

Sur ce point, tous s'accordent pour souligner l'importance de la rencontre et du dialogue entre les acteurs politiques, communaux et de la population. Dans un climat caractérisé par la méfiance entre les acteurs locaux, prendre le temps les uns avec les autres pour se dire les choses (ce qui implique de pouvoir les énoncer), pour affirmer des désaccords, pour imaginer des solutions, ... sont les principaux atouts des consultations. Conscients qu'il ne s'agit pas d'une condition suffisante pour résoudre des problèmes, des inquiétudes persistent sur l'application des débats entamés.

Commentaire du Groupe Participatie

Faciliter le dialogue local constituait pour le Groupe Participatie un réel objectif. Il est en effet essentiel que la mise en place de processus participatifs débute par une capacité des différents acteurs à s'asseoir à la même table, à s'écouter, à se reconnaître comme des partenaires pertinents. Selon les villes, le temps n'a pas toujours permis au débat de se concrétiser de manière visible. Il s'agissait bien d'initier un processus, ce qui a été visiblement réalisé ... reste à voir la capacité de lui donner une continuité !

Points forts et points faibles de l'appui du Groupe Participatie

Plusieurs termes qualifient les interventions dans les différentes villes : neutralité, animation, attitude égalitaire, mise en confiance, souplesse, bilinguisme, connaissance, débat recentré, élaboration de comptes-rendus, extériorité, autocritique facilitée, vision globale, impulsion, nouveau regard, rassembleur, cohérence, dynamique, synthèse, organisation, échange.

Mais aussi : durée d'accompagnement trop courte ; connaissance réduite du contexte local ; trop abstrait ou théorique ; pas assez sur le fond ; pas de garantie pour l'avenir ; arrivée tardive dans le processus ; mandat insuffisamment fort.

Commentaire du Groupe Participatie

Ces points de vue viennent largement compléter et qualifier l'analyse transversale qui a été faite dans le chapitre 3 sur l'apport du Groupe Participatie. Les réactions sont assez variées selon les villes et communes. De nouveau, on observe que les processus se sont mieux « enclenchés » dans certaines villes que d'autres. Pour remédier aux difficultés exprimées, il nous paraît essentiel que l'étape initiale de définition des consultations citoyennes associe plus d'acteurs, notamment par la signature d'un engagement collectif qui définisse mieux le cadre, les objectifs et les rôles de chacun (voir propositions finales).

Suggestions pour de nouvelles étapes ou de nouvelles consultations citoyennes

Outre un accompagnement extérieur plus long, des suggestions abordent le besoin de toucher des publics que les consultations ont peu ou pas réussi à mobiliser (par exemple, les associations et l'administration à Anderlecht, les publics non familiarisés, ...).

Une analyse plus en profondeur de la participation et de ses instruments de mesure est également souhaitée. Dans ce sens, il semble encore exister une méfiance vis-à-vis des marges de manœuvre réelles !

Une préparation plus collective des consultations, une meilleure accessibilité des outils et des échanges d'expérience sont également suggérés.

Commentaire du Groupe Participatie

De manière générale, les propositions des participants rejoignent celles du Groupe Participatie. L'analyse des niveaux de participation et de leur mesure nous paraît un point important que nous reprenons dans les questions prospectives.

CONCLUSIONS DU GROUPE PARTICIPATIE

Le terme *participation* est à la base de la constitution du Groupe Participatie. Sans vouloir en donner une définition universelle, nous considérons que la participation contribue à l'amélioration de la vie locale et de sa gestion publique et qu'elle génère une satisfaction entre population et commune, de même qu'entre habitants. De manière spécifique, les consultations citoyennes ont permis de développer des propositions sur deux dimensions centrales de la participation : d'une part, l'amélioration de la communication entre la ville/commune et les habitants ; d'autre part, la co-production de composantes de l'action publique.

Malgré l'utilisation massive du terme *participation*, nous constatons encore le manque d'espaces et de structures qui favorisent une réelle participation. C'est dans ce sens que la démarche proposée par les consultations citoyennes ouvre des pistes et méthodes pour enrichir les pratiques participatives au service des objectifs énoncés ci-dessus.

En guise de conclusion, nous soulignons 10 aspects que nous considérons essentiels dans une démarche de mise en œuvre de la participation.

1. Lancer une idée - une initiative possible pour tous

Initialement, le Groupe Participatie voulait que le choix du thème pour chaque consultation citoyenne soit défini conjointement par tous les acteurs locaux de chaque ville/commune. Dans deux villes (Antwerpen et Gent), l'objet de la démarche a été choisi collectivement, alors que dans les autres villes ce fut un choix des équipes communales.

Ce constat nous a d'abord inspiré une appréciation mitigée dans la mesure où les démarches ont été très influencées par les autorités communales, notamment par l'origine de la subvention qui a engendré des contacts avec le programme des grandes villes dans chacune des six villes et communes. Pourtant, les groupes d'habitants sont porteurs d'idées et d'innovations qui pourraient constituer de nouvelles pistes pour un travail participatif, comme l'ont montré les premières tables rondes à Gent et Antwerpen.

A ce moment de la démarche, on constate que l'initiative d'un processus participatif provient généralement d'une idée, d'un élan pour quelque chose de différent ... et que tous les acteurs locaux peuvent en être porteurs individuellement ou collectivement. Néanmoins, il n'est pas nécessaire que l'initiative soit collective et rassemble tout le monde dès le départ. Par contre, une fois l'idée lancée, sa mise en débat doit être rapide et ouverte aux points de vue des autres.

2. En débattre au sein d'un groupe multi-acteurs

La participation concerne tous les acteurs locaux, elle ne consiste pas - comme on l'entend trop souvent - à l'expression du seul point de vue des habitants. Dans ce sens, la participation doit permettre le débat, la confrontation des points de vue, la prise en compte des opinions divergentes pour construire sur cette base des propositions collectives où chacun se reconnaît.

Nous avons observé la richesse des espaces de débat qui ont réussi à associer les différents acteurs. Souvent, ils se sont constitués sous forme d'un groupe qui s'est retrouvé à plusieurs reprises, sans avoir nécessairement pour objectif d'exister à long terme. Pouvoir se parler et être écouté, prendre du temps pour comprendre les points de vue et imaginer des solutions pour améliorer la situation actuelle, ... sont les aspects souvent soulignés par les participants. Il nous semble que cette possibilité de débattre collectivement pour construire des pistes de travail est porteuse de nouvelles énergies et génère la confiance indispensable pour des actions concertées.

3. Impliquer sans cesse de nouveaux acteurs

Plusieurs fois, nous avons souligné l'importance d'un élargissement du processus à de nouveaux acteurs. Les démarches participatives doivent arriver à intégrer une dynamique qui favorise l'arrivée de nouveaux acteurs, leur prise en compte dans le travail réalisé et la recherche des moyens nécessaires pour en mobiliser de nouveaux.

On observe fréquemment que ce sont toujours les mêmes personnes qui participent. Beaucoup se plaignent d'être dans tout et de ne plus avoir de temps disponible. Pourtant, de nombreux secteurs de la population restent absents des dispositifs de participation, la plupart du temps par méconnaissance ou par manque de visibilité des résultats concrets d'une implication citoyenne. Dans ce sens, la recherche permanente pour impliquer d'autres acteurs doit tenir compte de ces difficultés, mais également tenter de donner la parole à ceux qui la prennent le moins souvent. C'est donc plus spécifiquement vers les « exclus de la participation » qu'une attention particulière doit être portée afin de constituer davantage d'espaces d'inclusion.

4. S'assurer de la volonté et de la participation des élus politiques

Dans les consultations citoyennes, on observe que la volonté politique est un élément indispensable pour la mise en place d'espaces de participation. Le degré de cohésion du collège semble avoir une influence sur la possibilité de mettre en œuvre des processus participatifs (voir les questions prospectives au paragraphe suivant). Selon les cas, la volonté politique peut se traduire par une délibération du collège et/ou la signature d'un engagement.

Un pas supplémentaire est l'implication directe des élus politiques dans l'espace de participation. On a par exemple observé que les acteurs locaux sont plus motivés à participer si les décideurs politiques sont présents. Dans ce cas, il y a sans doute plus de garantie que les vrais enjeux soient abordés.

Réunir élus, services communaux et groupes d'habitants pour des séances régulières de travail constitue un apprentissage collectif et permet de bien définir les rôles et responsabilités de chacun, notamment sans faire porter aux agents communaux le poids de la décision politique.

5. Restituer pour construire la transparence

Dans les consultations citoyennes, nous avons montré différentes formes de restitution qui contribuent à la reconnaissance de chacun, à la transmission de l'information et du contenu des débats (comptes-rendus, notes de travail,

présentation publique, séance spéciale du collège, communication/diffusion). Cet effort d'assurer en permanence une transparence des enjeux, des réflexions et des perspectives est essentiel pour garantir la légitimité de l'espace de participation.

6. Veiller à la fonction d'animation

Les membres du Groupe Participatie ont assumé à la fois des fonctions de facilitateur, d'animateur, de personnes ressources, de regard extérieur, ...

Les démarches de participation, à partir du moment où elles remplissent leur fonction de mise en commun des différents acteurs pour construire collectivement de l'action publique, comportent des enjeux souvent difficiles à gérer pour les acteurs locaux directement impliqués. Particulièrement lors de leur lancement, des animateurs externes peuvent faciliter le processus, aider à installer la confiance et garantir la transparence.

A terme, il nous semble néanmoins indispensable de développer des capacités locales pour assumer l'animation des espaces de participation et approfondir le processus grâce à leur connaissance du contexte. Cette fonction d'animation et d'intermédiation peut d'ailleurs être conçue au sein d'un collectif regroupant différents partenaires pour assurer de meilleures compétences collectives et garantir une forme de neutralité.

7. Concevoir une méthode adaptée au contexte et enjeux locaux

Volontairement, la démarche initiale du Groupe Participatie était assez peu définie, ce qui devait permettre d'élaborer une méthodologie propre à chaque ville et commune. Le résultat est une diversité d'outils et d'étapes qui, même s'il a pu être systématisé en partie (voir chapitre 3), démontre la nécessité de concevoir une démarche qui tienne compte des acteurs, des pratiques et des enjeux locaux.

Nous avons préféré ne pas chercher à modéliser les consultations citoyennes, mais avons voulu identifier quelques aspects et moments qui apparaissent de façon transversale dans les différentes expériences.

8. Prendre le temps de construire un peu de confiance

En quelques mois, vouloir construire des processus participatifs relève du défi ! D'autant que, dans la plupart des villes et communes, nous avons d'abord été confrontés à une forte méfiance entre habitants et commune. Les uns considérant que la commune ne fait rien et ne les prend jamais en compte, les autres ayant peur d'ouvrir le débat aux habitants sans pouvoir leur répondre !

Pour des habitants, la possibilité de participer à la conception d'un projet renforcera leur confiance, ce qui plaiderait pour les associer dès le départ. De son côté, le pouvoir public cherchera à réduire sa méfiance en veillant à l'ensemble du processus et donc en contrôlant plus particulièrement les premières étapes.

Dans ce contexte très complexe, nous avons essayé de réunir les différents acteurs autour d'une même table pour voir ce qu'il serait possible de « penser ensemble pour notre quartier, notre ville/commune ». Permettre l'écoute, faciliter le dialogue, encourager la recherche de solutions a besoin de temps. Il s'agit avant tout d'un processus qui doit s'inscrire dans la durée, sans quoi il risque de détruire encore plus la confiance qui peut exister.

9. Encourager la créativité

Les espaces de participation, par la mise en commun des acteurs, sont souvent source de créativité. Chacun arrive avec ses questions et ses idées qui sont fonction de son environnement et de ses références.

Finalement, la construction de solutions collectives ne constitue pas une mise en commun et la somme des solutions individuelles. Le résultat est généralement différent, il se construit au fur et à mesure et chacun repart avec une solution différente de ce qu'il avait imaginé au départ, mais sans doute plus riche car elle a intégré d'autres préoccupations et que c'est l'ensemble du groupe qui l'a conçue.

L'exemple des portes ouvertes à Anderlecht illustre ce processus. Au départ : l'idée d'organiser une visite du bâtiment de la future Maison de la Participation. Progressivement, le groupe considère que ce serait l'occasion de montrer les premières idées imaginées pour la Maison de la Participation. Finalement, c'est une journée Portes Ouvertes avec présentation d'axes de travail en présence de 5 élus locaux, de diverses expériences participatives, un débat entre comités et groupes d'habitants, ... Même s'il s'agit d'un exemple ponctuel, il révèle l'énergie collective qui s'est créée à partir d'une idée, la construction progressive d'une action commune, teintée d'une créativité mobilisatrice et dynamisante.

10. Inciter à la participation ... un rôle pour le Service Public Fédéral

L'histoire des consultations citoyennes a été possible grâce au soutien du Service Public Fédéral. Outre la subvention qui l'a rendue possible, nous avons observé l'intérêt d'un travail développé dans des villes et communes sans dépendre d'une relation contractuelle avec ces dernières. Les membres du Groupe Participatie ne se sont pas mis au service des autorités communales, mais plutôt de l'ensemble des acteurs locaux. Cette distinction nous paraît fondamentale car elle reconnaît le rôle de chaque acteur.

Pourtant, le Service Public Fédéral - en tant que pouvoir public - souhaite établir une relation privilégiée avec les autorités communales, et particulièrement avec les coordinations locales du Programme des Grandes Villes. Cette situation risque de limiter le choix des partenaires et donc des objets des consultations citoyennes, favorisant une conception unilatérale.

Il nous semble important que la cellule fédérale Politique des Grandes Villes continue à jouer un rôle central pour donner des outils et des formes d'appui à la mise en place de processus participatifs associant les acteurs locaux, sans toutefois l'imposer sous forme de cadre contraignant, ce qui réduirait la participation à une norme administrative.

QUESTIONS OUVERTES ET PROSPECTIVES

Dans ce paragraphe, nous avons voulu identifier quelques questions qui sont apparues au cours de l'étude. Même si la réflexion sur les consultations citoyennes a permis d'y apporter des éléments de réponse, nous les formulons dans une perspective prospective.

Les espaces de participation ne sont-ils pas fonction du degré de cohésion du collège ?

Dans les consultations citoyennes, on a pu observer des contextes politiques où il y avait une plus grande ouverture à des formes de participation. Paradoxalement, on a constaté qu'il s'agissait plutôt de communes où la majorité n'était pas nécessairement la plus unie. A partir de ces observations, pourrait-on affirmer qu'une trop forte cohésion au sein du Collège risque de bloquer des partenariats avec l'extérieur et à partir de là, bloquer la participation dans le sens d'une construction collective ? A l'inverse, trop peu de cohésion semble générer un tel climat qu'aucune forme de participation n'arrive à se structurer réellement !

Peut-être serait-il également intéressant d'analyser des expériences d'autres contextes où, comme en Amérique Latine les mouvements sont très organisés et les pouvoirs locaux moins présents et voir dans quelle mesure les niveaux de cohésion des groupes de base et des élus locaux peuvent limiter ou favoriser la mise en place d'espaces de participation qui aident à construire des décisions partagées entre les acteurs locaux ?

A quelles conditions est-il envisageable d'entamer une démarche participative dans un quartier pour ensuite la généraliser au territoire communal ?

La question du saut d'échelle a été clairement posée à partir de l'approche territoriale des consultations citoyennes. Au cours de notre démarche, nous nous sommes posé la question du lien - voire de la confusion - entre la participation communautaire (niveau quartier) et la participation citoyenne (échelle de ville).

La participation dans un quartier est peut-être plus facile à mettre en œuvre, car plus proche des habitants, de leurs préoccupations et intérêts immédiats. Pourtant, appréhender de manière participative une échelle plus large est essentiel et contribue à la mise en œuvre d'une culture de participation. Ces deux formes de participation sont vraisemblablement complémentaires et permettent de mobiliser des individus et groupes différents.

Néanmoins, la participation à l'échelle du quartier, peut-elle être transposée à l'échelle d'une ville ou d'une commune ? Les mécanismes du dialogue ne sont-ils pas différents ? de même que les enjeux ? Il nous semblerait donc utile d'identifier et d'approfondir les conditions nécessaires pour qu'un dispositif de participation puisse réaliser un saut d'échelle entre quartier et commune.

N'est-il pas plus facile de construire des processus participatifs en travaillant sur des objets ou thèmes nouveaux ?

Ici, c'est clairement le rôle de l'innovation que nous posons par rapport à la participation. En effet, il nous semble que travailler sur des sujets déjà traités précédemment risque parfois de faire tomber les acteurs dans des attitudes et des

fonctionnements devenus routiniers. Aborder des questions, des thèmes et objets moins habituels peut favoriser de nouvelles opportunités pour ouvrir ensemble de nouveaux possibles et permettre une construction collective.

Par contre, l'innovation et l'absence de référence risquent de générer de la méfiance, de la peur. La créativité semble intéressante, mais doit-elle s'inscrire dans un cadre défini avec précision ?

Pour qu'une démarche soit participative, est-il préférable de donner priorité à une approche thématique ou territoriale ?

Dans toutes les consultations, la question du thème et du territoire est apparue, sans nécessairement être résolue. Par où faut-il initier une démarche participative ? par un territoire qui permet aux acteurs de s'identifier à un espace commun ? par un thème qui nécessite des connaissances et compétences spécifiques ?

Les habitants d'un quartier ne découpent pourtant pas leur vie locale en thèmes ; tout y est imbriqué, alors que les administrations communales favorisent une approche thématique. Certaines démarches participatives, afin d'y associer le plus grand nombre de personnes, ont opté pour une combinaison des deux. Le budget participatif en est un exemple dans la plupart des villes qui l'ont mis en pratique.

La dynamique participative, n'existe-t-elle pas à condition qu'il y ait possibilité de discuter et adapter les règles de fonctionnement de l'espace de participation ?

Dans plusieurs villes, nous avons travaillé sur la conception ou le renforcement d'un espace de débat. Nous avons pu observer l'intérêt des acteurs locaux à s'investir dans la définition de cet espace, la manière dont il va fonctionner, dont les décisions seront prises, etc.

Ce constat nous amène à nous interroger sur l'importance de toutes ces règles de fonctionnement des dispositifs de participation. Nous nous demandons si ce n'est pas la discussion de ces règles qui génère la dynamique participative. Cette discussion des règles qui peut avoir lieu lors de la conception initiale du dispositif, ou lors de ses évaluations qui constituent une opportunité de les adapter. Dans ce sens, la discussion collective des règles de fonctionnement d'un espace de participation ne constitue-t-elle pas une condition de succès de la dynamique participative ?

Quels outils pour mesurer les différents degrés de participation ?

Dans l'analyse croisée, nous avons introduit quelques éléments sur les différents degrés de participation. Qu'il s'agisse d'un dispositif d'information, de consultation, de concertation, de coproduction ou de cogestion, c'est souvent le même terme « participation » qui est utilisé, générant ainsi une confusion entre différentes formes d'implication citoyenne.

Avec le souci de mettre en œuvre des processus de participation - comme c'est le cas dans les consultations citoyennes -, il est indispensable de disposer d'outils qui aident à mesurer les degrés et effets de la participation. Comment définir des critères objectifs pour distinguer différents stades de participation ? pour différencier la participation d'autres démarches ? Comment identifier les facteurs déterminants entre les différents degrés de participation ?

PROPOSITIONS POUR L'AVENIR

Au vu des résultats obtenus et de l'avancement des démarches dans les différentes villes, nous formulons quelques propositions pour l'avenir.

Soutenir les démarches initiées

Dans plusieurs villes, les résultats de la consultation sont encore très fragiles et trop peu visibles pour garantir leur continuité. Le départ de l'acteur extérieur assumé par les membres du Groupe Participatie représente un risque par rapport à la démarche initiée. Les délais très courts des consultations initiées et la complexité pour construire des processus participatifs justifient pleinement le besoin de poursuivre le soutien, même si celui-ci pourrait prendre une nouvelle forme.

Anderlecht a dorénavant et déjà décidé de poursuivre la consultation citoyenne sur la Maison de la Participation. Antwerpen travaille à la mise en œuvre du stadsgesprek. Mons a exprimé son intérêt pour un regard extérieur.

Ainsi, certaines villes et communes sont sans doute capables de prendre en charge de nouvelles étapes des consultations citoyennes. Néanmoins, la suppression de l'appui du Service Public Fédéral en modifiera le cadre général. Une forme de soutien fédéral devrait donc être envisagée dans cette perspective et permettrait de replacer les importants investissements financés par le Programme des Grandes Villes au cœur d'une démarche citoyenne.

Initier des nouvelles consultations citoyennes ailleurs

Au début de l'étude, six villes ont été sélectionnées avec l'idée de pouvoir ensuite « transférer » la démarche dans d'autres villes des trois régions. Dans une perspective d'insuffler plus largement une culture de la participation, démarrer une nouvelle étape de consultations citoyennes permettrait de multiplier les expériences et contribuer à leur dissémination sur le territoire national.

Le Groupe Participatie a été contacté par de nouvelles communes désireuses de s'engager dans un processus de consultations citoyennes. Ainsi, Uccle souhaite initier une démarche participative dans plusieurs cités de son territoire ; Ottignies Louvain-la-Neuve voudrait travailler à la mise en place d'une dynamique qui s'inscrive dans la perspective d'un budget participatif.

Cette nouvelle phase de consultations citoyennes pourrait alors tenir compte de quelques adaptations (voir les améliorations de méthode ci-dessous). Par exemple, elles pourraient être l'occasion de tester une approche qui ne se limiterait pas à une approbation initiale des autorités communales, mais qui donnerait davantage d'espaces aux habitants et à leurs organisations.

Un besoin de formation multi-acteurs

A plusieurs reprises, est apparue la nécessité de disposer de temps et de lieux spécifiques pour la formation des acteurs impliqués dans les dispositifs de participation. Qu'il s'agisse des élus et des fonctionnaires généralement peu habitués à appliquer des démarches participatives ou des associations et des groupes d'habitants qui assument

souvent une position revendicative, la formation est l'occasion de développer ses capacités pour mieux appréhender la dimension multi-acteurs de la participation.

Plus spécifiquement, une formation pourrait être mise en place pour des personnes qui assumeraient une fonction d'animation des espaces de participation. Dans la perspective de constituer dans les villes et communes des chaînes d'animation, cette formation pourrait s'adresser aux différents acteurs locaux.

Promouvoir des échanges entre villes et communes

Le déroulement simultané des consultations citoyennes a suscité un intérêt entre les villes et communes. Des demandes d'informations et de contacts nous ont été régulièrement adressées.

Avec la perspective de diffuser les expériences, des formes d'échange pourraient être envisagées entre les différents acteurs des villes : exposition itinérante (expobus), visite entre les villes, rencontres, ... Dans cette mesure, il nous paraît important de veiller à une implication des groupes d'habitants afin de ne pas limiter les échanges aux seules équipes communales.

Améliorer des aspects méthodologiques

L'analyse et les résultats des consultations citoyennes nous permettent aujourd'hui de proposer quelques adaptations d'ordre méthodologique :

- L'engagement collectif initial qui régit la consultation citoyenne devrait être un accord signé par les différents acteurs locaux afin d'éviter toute « appropriation » du processus par les seules autorités communales. De plus, cet engagement collectif permettrait d'éclaircir le cadre et les objectifs de la consultation citoyenne qui semblent avoir été parfois trop peu identifiables a priori.
- Les délais de préparation et de mise en œuvre des consultations citoyennes doivent être mieux évalués afin de ne pas générer des frustrations et de créer des chocs entre le rythme des processus locaux et ceux d'une intervention extérieure. De plus, la mission d'appui d'une l'équipe extérieure devrait prévoir un temps de formation et de préparation de relais locaux qui garantiront la continuité du processus.
- Un des critères de sélection des villes était « l'existence de quartiers avec une population défavorisée ». Dans cette mesure, les consultations citoyennes devraient se centrer plus spécifiquement sur un travail d'inclusion et d'intégration des publics moins habitués à s'impliquer dans la vie locale.